



RABAH YOUNES
DE L'ALGÉRIE AU
SOMMET DU MUAY
THAI MONDIAL

P. 16



**RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTICE DU
PREMIER MINISTRE**
LE GOUVERNEMENT
S'EST PENCHÉ SUR
PLUSIEURS DOSSIERS

P. 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 // N°968 // PRIX 20 DA

DÉFILÉ MILITAIRE DU 1ER NOVEMBRE

**REFLET DES
« GRANDES
AVANCÉES
ACCOMPLIES
PAR L'ANP »**

P. 2



CONFÉRENCE DES JURISTES SUR LE SAHARA
OCCIDENTAL :

**PAS DE SOLUTION
SANS RÉFÉRENDUM
D'AUTODÉTERMINATION**

P. 2



FORUM INTERNATIONAL SUR « LE CINÉMA
ET LA MÉMOIRE » :

**NÉCESSITÉ DE
VALORISER LES
ŒUVRES ENGAGÉES**

P. 15



BOUICH MAHREZ, DOCTEUR EN
PHILOSOPHIE POLITIQUE, ENSEIGNANT-
CHERCHEUR À L'EXPRESS :

**« LES VIOLATIONS
MASSIVES DES
DROITS HUMAINS
PERSISTENT DANS LES
ZONES DE CONFLITS »**

P. 4



À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 64E ANNIVERSAIRE
DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AUX ALGÉRIENS

Le président Tebboune a souligné que « le peuple algérien, fier de son legs sacré de cohésion et de défense de l'unité nationale, de la souveraineté populaire et de l'intégrité de son territoire national, est un peuple qui s'est imprégné, au fil des étapes et des époques, d'un patriotisme profondément enraciné, et qui s'est engagé, de génération en génération, à demeurer fidèle à la terre des Chouhada et à leur message éternel ».

Lire en page 3



TOUT EN RÉAFFIRMAN SA POSITION IMMuable EN FAVEUR
DE L'UNITÉ ET DE L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE DE LA SYRIE

**L'ALGÉRIE « CONDAMNE
FERMEMENT LA VIOLATION DE
LA SOUVERAINÉTÉ SYRIENNE »
PAR L'ENTITÉ SIONISTE**

L'Algérie exprime « sa condamnation ferme de la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après la prise de contrôle de la zone tampon du Golan occupé et l'annonce de l'annulation de l'accord de désengagement signé en 1974, profitant des circonstances actuelles en Syrie et de l'instabilité dans la région pour imposer un nouveau fait accompli s'allignant avec la politique expansionniste et coloniale des autorités de l'occupation sioniste ».

P. 3

DÉFILÉ MILITAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE

Reflet des «grandes avancées accomplies par l'ANP»

Le défilé militaire commémorant le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale, a reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire (ANP) en matière de développement, de modernisation et de professionnalisation pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, a souligné la revue *El-Djeïch* dans son numéro 737 (mois de décembre).

La publication relève, dans son éditorial, que « ce défilé a véritablement reflété les grandes avancées accomplies par l'Armée nationale populaire en matière de développement, de modernisation, de professionnalisation et d'entière disponibilité pour préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie, de manière à renforcer et consolider le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, forte et victorieuse, dans un climat de quiétude et de tranquillité ». « Des efforts qui s'accroissent et complètent ceux déployés à différents niveaux et dans tous les domaines, notamment économique, social et diplomatique, reflétant un dynamisme sans précédent que traduisent les différents projets de développement réalisés et en cours de réalisation, ou encore les grands chantiers ouverts dans divers

secteurs, et dont il est attendu qu'ils vont connaître une forte impulsion au cours de la prochaine phase, notamment après la nomination par le Président Tebboune d'une nouvelle équipe gouvernementale qui compte parmi elle le général d'armée, Saïd Chanegriha, nommé ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire », note la revue *El-Djeïch*. Elle ajoute : il est certain que « ce changement intervenant en réponse aux profondes mutations économiques, techniques et technologiques que connaît l'Algérie, ainsi qu'aux défis sécuritaires régionaux émergents permettra « le parachèvement du projet de renaissance de notre pays, dont la priorité la plus importante est d'assurer le confort des citoyens et de répondre à leurs besoins ».

« La consolidation des fondements de notre pays et le renforcement de sa position prestigieuse sur les scènes régionale et internationale est une grande responsabilité qui nous incombe à tous, nous pousse à œuvrer, sans relâche, pour que l'Algérie reste toujours victorieuse et aspire à concrétiser davantage de réalisations dans divers domaines » et ce, grâce aux « énormes capacités et énergies de la Nation, à la conscience de son grand peuple, à la solidarité de sa jeunesse créative, puisant sa forte volonté des principes et valeurs de notre Révolution éternelle et armée de sciences pour être au diapason des développements que connaît le monde dans le domaine de la technologie et de la connaissance », souligne l'édito. Pour la revue *El-Djeïch*, « la préservation de la sécurité et de la



stabilité de notre pays, dans un monde où il n'y a pas de place pour les faibles et qui ne reconnaît pas les retardataires, les hésitants et les dilettantes, exige

la mobilisation de tous les fils loyaux de l'Algérie pour assurer la pérennité de l'État national, ainsi que son modèle républicain et se constituer une solide immunité défensive qui dissuade les ennemis et insuffle assurance et fierté à tous les patriotes loyaux ». La revue a également affirmé que « notre armée, qui a été et demeurera éternellement source de fierté et de grandeur pour tout le peuple algérien, continuera avec toute la détermination et toute la rigueur nécessaires de défendre chaque pouce de cette terre des Chouhada, faisant ainsi la grandeur de notre nation, dissuadant nos ennemis et contribuant à l'édification d'une Algérie glorieuse et victorieuse ». Elle a aussi relevé que les personnels de l'ANP « ont démontré leurs compétences, leur disponibilité, leur professionnalisme ainsi que leur pleine disposition à défendre la Patrie et à préserver son indépendance et sa souveraineté. »

R.N.

R.N.

CONFÉRENCE DES JURISTES SUR LE SAHARA OCCIDENTAL :

Pas de solution sans référendum d'autodétermination.

Dans sa déclaration ayant sanctionné ses travaux dédiés au Sahara occidental, abrités mardi par le siège du Parlement européen, la Conférence internationale des juristes pour le Sahara occidental a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que la présence marocaine dans cette région constitue une « force d'occupation », qui recourt à la violence pour maintenir sa domination, en contradiction manifeste avec le droit international et les principes de légitimité, qui proscrivent toute politique d'annexion par la force. La conférence a souligné la responsabilité qui incombe à l'Espagne, à l'Union européenne et à d'autres nations au sujet de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc. Elle a insisté sur le fait qu'il est impératif de ne pas reconnaître la souveraineté marocaine sur

ce territoire et a exhorté ces pays à se désister de tout soutien ou coopération avec le Maroc en rapport avec ses politiques d'occupation. En outre, un appel a été lancé pour qu'une distinction claire soit établie dans les relations avec le Maroc entre son territoire national et celui du Sahara occidental. Aucune forme de coopération ne devrait contribuer à modifier la nature et la démographie de cette région. La conférence a également souligné que le Front Polisario est le représentant légitime et exclusif du peuple sahraoui, doté de la personnalité juridique nécessaire pour défendre ses intérêts devant les instances judiciaires internationales. Le peuple sahraoui, selon cette déclaration, détient une souveraineté pleine et inaliénable sur ses ressources naturelles, étant le seul habilité à en déci-

der l'exploitation à travers son représentant légitime, le Front Polisario. Les juristes présents ont condamné les crimes et graves violations des droits de l'homme perpétrés par les forces d'occupation marocaines à l'encontre du peuple sahraoui. Ces actes comprennent des transferts forcés de population, des arrestations arbitraires, des simulacres de procès, ainsi que des agressions ciblant les défenseurs des droits de l'homme sahraouis, et des pratiques de discrimination raciale contre cette population. Enfin, la conférence a critiqué le silence et l'inaction de l'Union européenne face aux crimes de guerre commis par l'occupant marocain. Cette attitude a été perçue comme une forme de complicité, car elle favorise la poursuite de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc.

R.N.

RENCONTRE DE COORDINATION ENTRE LE MINISTÈRE DES FINANCES ET CELUI DU COMMERCE INTÉRIEUR

L'intégration de l'économie informelle en débat

Une réunion de coordination a réuni cette semaine au siège du ministère des Finances les ministères des Finances et du Commerce intérieur pour discuter de l'intégration progressive de l'économie informelle dans l'économie formelle et des obstacles associés à ce processus. À cette occasion, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont annoncé le lancement d'ateliers de travail réguliers entre les deux secteurs afin de mettre en œuvre les objectifs établis dans ce domaine. Selon un communiqué commun des deux ministères, relayé par l'APS, ces ateliers s'attacheront à « établir des objectifs opérationnels à moyen terme et à en suivre la réalisation, tout en procédant à un suivi régulier des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire ». Lors de cette réunion, qui a également rassemblé des hauts fonctionnaires des deux ministères et divers responsables

concernés, des discussions ont été menées sur les méthodes pour lutter contre les activités économiques non réglementées et les marchés parallèles. L'objectif est de réduire leurs effets néfastes sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025.

Dans son intervention, Laaziz Faïd a souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les ministères pour garantir la justice fiscale et rétablir la confiance dans le système économique. Il a insisté sur l'importance d'aborder l'économie non réglementée et les marchés parallèles de manière globale, en impliquant tous les secteurs. Il a également mis en avant le rôle essentiel du ministère des Finances dans l'accompagnement des différents secteurs et dans l'échange d'expériences, visant à appro-

fondir les connaissances, à affiner les approches et à définir les domaines nécessitant une étude approfondie afin d'atteindre les résultats escomptés. Il a également affirmé que l'année 2025 sera marquée par la digitalisation et l'utilisation accrue des moyens de paiement électroniques, ainsi que par une amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales. Pour cela, la coordination et la collaboration avec les secteurs concernés sont indispensables.

De son côté, M. Zitouni a mis en avant l'importance de promouvoir la justice financière sociale et de renforcer la dimension sociale de l'État, une priorité pour les hautes autorités. Tout en saluant l'importance de l'action participative et de la coordination entre les secteurs, notamment à travers ces rencontres, il a souligné la nécessité de développer la culture du civisme fiscal et de sensibiliser tous les acteurs afin de

renforcer l'approche participative et d'éliminer les formes d'économie informelle sur le marché national qui entravent l'atteinte des objectifs. Il a également fait état des efforts du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national pour intégrer les activités économiques informelles dans un cadre réglementé. Les mécanismes de mobilisation des ressources fiscales ainsi que les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont également été abordés par des représentants de la Direction générale des impôts (DGI). À noter que cette réunion marque le début d'un processus prometteur pour structurer davantage le secteur économique et s'inscrire dans le cadre des directives du président de la République, visant à une coordination efficace entre les ministères, afin de contribuer activement à l'application des mesures de la loi de finances 2025.

Boualem/APS

À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 64^E ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960

Le message du président Tebboune aux Algériens

À l'occasion du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message au peuple algérien, rappelant les sacrifices et la lutte pour la liberté.

Dans son message, le chef de l'État a déclaré : «Il nous incombe de rendre hommage aux sacrifices du peuple algérien et de nous incliner devant son long parcours de lutte acharnée menée au prix d'un lourd tribut et dont les hauts faits sont consignés en lettres d'or par l'histoire contemporaine comme une source d'inspiration intarissable sur l'attachement à la liberté.» Il a ajouté que «le 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 vient mettre en lumière une étape hautement significative en termes de fidélité et de dévouement à la patrie». Et de poursuivre : «Dans les terribles circonstances historiques de l'époque, ces manifestations furent un cri de liberté et de dignité et un appel à la justice face à la tyrannie et à la domination coloniale, ayant démontré

avec une clarté éclatante la cohésion du peuple algérien, son adhésion pleine et entière à la glorieuse Révolution de libération et son attachement aux objectifs tracés par la Déclaration du 1^{er} novembre.» Le président Tebboune a souligné que «le peuple algérien, fier de son legs sacré de cohésion et de défense de l'unité nationale, de la souveraineté populaire et de l'intégrité de son territoire national, est un peuple qui s'est imprégné, au fil des étapes et des époques, d'un patriotisme profondément enraciné, et qui s'est engagé, de génération en génération, à demeurer fidèle à la terre des Chouhada et à leur message éternel». C'est dans cet esprit, a-t-il ajouté, qu'il «édifie les fondements d'un État fort immunisé par ses institutions et ses capacités économiques et protégé par la puissance de son



armée et son bouclier de défense, pleinement conscient des défis actuels dans notre environnement régional erratique et tendu». Allah Tout-Puissant, poursuit le chef de l'État, a gratifié l'Algérie de «ses bienfaits et son peuple vaillant l'a honorée grâce à sa conscience nationale, qui l'immunise contre les desseins des conspirateurs et les rancœurs des haineux et qui déjoue les tentatives désespérées de démoralisation des patriotes dévoués à l'Algérie». Le président de la République a

rappelé que, «par sa conscience éveillée, son peuple protège la sécurité et la stabilité de la société, en s'attendant, dans cette conjoncture délicate, à des enjeux importants et des priorités pressantes pour le parachèvement du projet national de développement global et durable, lancé dans l'Algérie nouvelle et dont la concrétisation de ses dimensions stratégiques se poursuit grâce au génie du peuple et aux efforts des Algériennes et des Algériens dans l'Algérie victorieuse». Et de

conclure : «Nous sommes très fiers de ce grand peuple tourné vers de nobles objectifs, en étant animé de patriotisme et en ayant chevillé au corps la patrie, ce précieux legs des valeureux Chouhada, à la mémoire desquels nous nous inclinons avec humilité et déférence en cette mémorable occasion, que je saisis pour adresser mes respectueuses salutations à mes sœurs Moudjahidate et à mes frères Moudjahidine, puisse Allah leur prêter longue vie.»

Y.B.

FIDÈLE AUX PRINCIPES DE SA GLORIEUSE RÉVOLUTION

L'Algérie restera attachée à ses positions en faveur des causes justes.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, a présidé, hier, à la Place de la Résistance (Alger) une cérémonie commémorative du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali. S'exprimant à cette occasion, le ministre a affirmé que l'Algérie, qui a, toujours, été «fidèle aux principes de sa glorieuse Révolution, et aux sacrifices de son vaillant peuple, restera attachée à ses positions en faveur des causes humanitaires justes, d'autant qu'elle avance à pas fermes sur la voie du renouveau et du développement dans divers domaines, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en dépit de l'ampleur des enjeux et des défis auxquels est confronté notre environnement régional et international». «Nous exprimons notre reconnaissance et notre profond respect à l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui veille à la sauvegarde de la sécurité et de la stabilité du pays, à la protection de ses frontières, et à la défense de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de l'unité de son peuple», a ajouté le ministre. Évoquant les manifestations historiques du 11 décembre 1960, M. Rebiga a affirmé que celles-ci «ont donné un nouveau souffle à la Révolution, et avaient ouvert la voie à son internationalisation et à la collecte de soutiens internationaux, ce qui s'est traduit par l'inscription de la cause algérienne à l'ordre du jour de la 15^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, sans compter le soutien politique et l'élan médiatique que ces événements ont suscité en faveur de la Guerre de libération». «Les manifestations populaires étaient une étape à forte portée symbolique et fortement expressive du ralliement du peuple autour de sa direction. Elles ont,

aussi, sur un autre plan, frayé la voie vers la consécration des positions de principe de l'Algérie indépendante dans son soutien aux causes justes et au droit à l'autodétermination et dans son attachement aux principes de décolonisation et de non-ingérence dans les affaires internes des peuples et des nations», a-t-il poursuivi. Ce processus a consacré «la ligne diplomatique et politique qui imprime les positions de l'Algérie, aujourd'hui, sous la

direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le concert des nations, ainsi que ses relations avec les différents pays», des positions, a-t-il dit, empreintes de sagesse et de pondération, et en faveur des droits des peuples et des nations. La cérémonie de commémoration s'est déroulée en présence des membres des deux chambres du Parlement, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, des secrétaires gé-

raux des organisations de la famille révolutionnaire, des Moudjahidate et des Moudjahidine, ainsi que des représentants de la société civile et des cadres de l'État des différents corps. A cette occasion, des gerbes de fleurs ont été déposées sur la stèle commémorative à la Place de la Résistance, avant la récitation de la Fatiha du saint Coran à la mémoire des valeureux martyrs d'Algérie.

R.N.

TOUT EN RÉAFFIRMANT SA POSITION IMMUABLE EN FAVEUR DE L'UNITÉ ET DE L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE DE LA SYRIE

L'Algérie «condamne fermement la violation de la souveraineté syrienne» par l'entité sioniste

Aïda Mouni

Les Nations unies ont fermement condamné, mardi, les récentes incursions israéliennes dans le Golan syrien occupé, accusant Tel-Aviv de violer une fois de plus l'intégrité territoriale de la Syrie. Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, a martelé la position inébranlable de l'organisation : «Nous nous opposons catégoriquement à toute violation de l'intégrité territoriale de la Syrie. Ces attaques doivent cesser». Cette déclaration fait suite à des rapports faisant état de l'emprise israélienne sur une zone tampon stratégique du Golan, en violation flagrante de l'accord de désengagement signé en 1974. L'ONU continue de considérer ce plateau comme un territoire syrien occupé, rappelant l'illégalité des mesures unilatérales imposées par l'entité sioniste dans cette région. L'envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, Geir Pedersen, a lui aussi exprimé sa profonde inquiétude face à la multiplication des agressions de l'armée d'occupation israélienne. S'exprimant mardi, il a appelé à une désescalade immédiate : «Les bombardements et

mouvements militaires de l'armée d'occupation israélienne sur le territoire syrien sont inacceptables. La priorité doit être de mettre fin à ces conflits qui continuent d'embraser la région.» Ces déclarations s'inscrivent dans un contexte où les tensions ne cessent de croître au Moyen-Orient, alimentées par les ambitions territoriales et les frappes répétées contre les infrastructures syriennes. L'Algérie a vivement réagi à cette nouvelle escalade. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, elle a condamné fermement la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après avoir pris le contrôle de la zone tampon du Golan occupé. «L'Algérie exprime sa condamnation ferme de la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après la prise de contrôle de la zone tampon du Golan occupé et l'annonce de l'annulation de l'accord de désengagement signé en 1974, profitant des circonstances actuelles en Syrie et de l'instabilité dans la région pour imposer

un nouveau fait accompli s'alignant avec la politique expansionniste et coloniale des autorités de l'occupation sioniste», lit-on dans le communiqué. L'Algérie a également dénoncé «les agressions répétées de l'armée d'occupation, en recrudescence récemment, contre les infrastructures et institutions syriennes», ajoute la même source. «Tout en réaffirmant sa position immuable en faveur de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que de son droit légitime à récupérer le Golan occupé conformément aux lois et conventions internationales en vigueur, l'Algérie appelle la communauté internationale à adopter une position unifiée garantissant la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale de la Syrie», conclut la même source. Ce nouvel épisode pose une fois de plus la question de l'inaction des grandes puissances face aux violations répétées des résolutions onusiennes. Alors que le conflit syrien s'enlise, la communauté internationale se trouve face à un choix : celui de la résignation ou celui de l'action pour préserver les principes fondamentaux du droit international.

A. M.

BOUICH MAHREZ, DOCTEUR EN PHILOSOPHIE POLITIQUE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR À L'EXPRESS

«Les violations massives des droits humains persistent dans les zones de conflits»

Dans cet entretien, Bouich Mahrez, docteur en philosophie politique et enseignant-chercheur à l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, s'exprime sur la situation des droits de l'homme dans le monde.

Entretien réalisé par Idir Mehdaoui

L'EXPRESS : VU CE QUI SE PASSE DANS LE MONDE, CRIMES, VIOLATIONS, DESTRUCTIONS, PARTICULIÈREMENT L'AGRESSION SIONISTE CONTRE GAZA, Y A-T-IL DES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE ?

Bouich Mahrez : Il est évident que les droits de l'homme ne constituent pas un privilège, mais une condition essentielle à l'émancipation des peuples. Malheureusement, depuis la fin de la pandémie de COVID-19, la situation des droits humains connaît une période difficile, voire un sale temps, à l'échelle mondiale. Effectivement, après la pandémie de COVID-19, le monde a été marqué par une intensification des conflits géopolitiques et des guerres, exacerbés par les crises économiques et les tensions internationales. La guerre en Ukraine, l'agression de l'entité israélienne contre la Palestine et le Liban, ce qui se passe actuellement en Syrie, et autres conflits et guerres ont révélé des fractures profondes entre les puissances mondiales, aggravant les souffrances humaines, et hélas, renforçant l'anéantissement graduel des droits de la personne humaine dans le monde. La question des droits de l'homme dans le monde, face à des crises profondes comme l'agression contre Gaza, soulève plusieurs questions. Et je peux me permettre de poser deux questions qui me semblent importantes : La première consiste à dire : comment expliquer l'incapacité de la communauté internationale à imposer un cessez-le-feu durable à Gaza, malgré les violations répétées des droits de l'homme et les souffrances infligées aux civils innocents ? La deuxième consiste à dire : pourquoi le silence persistant des grandes puissances mondiales face aux agressions à Gaza soulève-t-il des questions sur leur véritable engagement en faveur des droits humains et de la protection des civils ?

En principe, les droits de l'homme sont censés être universels, garantissant à chaque individu des libertés fondamentales et une protection contre l'injustice, et le respect de la dignité humaine. Cependant, en pratique, ces droits sont souvent bafoués, comme le montre l'intensification des violences, des crimes et des destructions dans de nombreuses régions du monde, et notamment dans le cadre de l'agression israélienne contre Gaza, une agression qui est encore en cours, qui a fait plus de 45 mille morts, des milliers de blessés, des milliers de réfugiés... etc. Les rapports des organisations humanitaires soulignent que les civils, y compris des enfants, représentent une grande majorité des victimes et que les infrastructures de Gaza sont sévèrement endommagées, ce qui aggrave la situation humanitaire. Malgré les déclarations internationales en faveur des droits de l'homme, on constate une grande disparité dans leur application. La communauté internationale, dominée par des intérêts géopolitiques, semble souvent fermer les yeux sur certaines violations, particulièrement quand elles concernent des puissances ou des alliés stratégiques. Les principes des droits humains semblent alors relatifs et soumis aux rapports de force, comme en témoigne l'inaction face aux souffrances des Palestiniens ou d'autres peuples

opprimés. La réalité actuelle montre que ces droits sont loin d'être universellement respectés et leur protection reste souvent conditionnée par des dynamiques de pouvoir mondiales et des intérêts restreints. Chose qui développe à la fois « une hypocrisie mondiale sur les droits humains » et/ou « un double discours : un pléonasme sur les droits humains ».

AU LENDEMAIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE S'EST ENGAGÉE À NE PLUS « REPRODUIRE LES ATROCITÉS » ET LES CRIMES COMMIS AU COURS DU CONFLIT, AVEC LA CRÉATION JUSTEMENT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) - DÉCEMBRE 1948. AUJOURD'HUI, QUE RESTE-T-IL DE CETTE ORGANISATION ?

Je vous remercie sincèrement pour cette question, que je trouve particulièrement pertinente. Comme disait le philosophe anglais Thomas Hobbes : « Dans l'état de nature, les individus sont en conflit constant pour leurs intérêts personnels, ce qui conduit à un état de guerre perpétuelle. Pour sortir de cette situation chaotique, l'établissement d'un contrat social est impératif, où les individus renoncent à certaines libertés en échange de la sécurité et de l'ordre garantis par un souverain, l'état civil. « Un état civil, cadre de la paix et de la prospérité. » C'est ce qui s'est passé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, par la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui visait à prévenir les atrocités et à maintenir la paix mondiale, mais aussi par la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948, texte et mécanisme de droit humanitaire international très intéressant qui vise à garantir, protéger et promouvoir les droits de l'homme, qui sont des droits universels, inaliénables et indivisibles. Deux cadres pour la paix et la prospérité. En outre, les conséquences durables de la guerre froide, malgré sa fin effective, les enjeux géostratégiques des superpuissances, les conflits géopolitiques, notamment les guerres par procuration dans plusieurs pays, ont illustré les limites de l'ONU à imposer des solutions durables. L'ONU est restée souvent spectatrice, incapable d'intervenir de manière décisive en raison de l'opposition entre les puissances mondiales. Ce contexte a mis en lumière les faiblesses du système international, en particulier au sein du Conseil de sécurité, où le droit de veto des membres permanents paralyse souvent les prises de décisions cruciales sur des conflits dévastateurs et portant atteinte aux droits humains. Bien que l'ONU continue de promouvoir la paix et les droits humains à travers diverses résolutions et traités, la réalité géopolitique contemporaine révèle une organisation qui peine à prévenir certaines violations des droits humains et à imposer ses décisions face aux puissances mondiales.

L'ALGÉRIE, PAR LA VOIX DE SON REPRÉSENTANT DIPLOMATIQUE À L'ONU, A TOUJOURS APPELÉ À L'ARRÊT IMMÉDIAT DE L'AGRESSION SIONISTE CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN...

L'Algérie, à travers la voix de son représentant diplomatique à l'ONU, en particu-



lier depuis que l'Algérie est devenue un membre non permanent du Conseil de sécurité, a constamment exprimé son soutien à la cause palestinienne et appelé à l'arrêt immédiat de l'agression israélienne contre le peuple palestinien. L'Algérie, qui a toujours été un ardent défenseur des droits des peuples opprimés, considère la lutte des Palestiniens comme une question de décolonisation et de justice internationale. Elle dénonce fermement les violations des droits humains commises par l'entité israélienne à Gaza et en Cisjordanie et appelle la communauté internationale à intervenir pour mettre fin à cette violence. Le gouvernement algérien a également plaidé pour une solution politique basée sur le respect des droits du peuple palestinien, notamment la reconnaissance de son droit à un État indépendant avec El Kods-Est comme capitale. L'Algérie, parmi les pays qui s'opposent fermement à toute forme d'impunité pour Israël et milite pour que l'ONU prenne des mesures concrètes pour protéger la population palestinienne et mettre fin à l'occupation. Fidèle à sa position de principe, l'Algérie défend ardemment le respect des droits de l'homme en Palestine. Une position honorifique, humaniste et humanitaire.

MALGRÉ CES APPELS, LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, NOTAMMENT LES OCCIDENTAUX, GARDE LE SILENCE QUANT À CES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ...

Malgré les appels constants de pays comme l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, le silence de la communauté internationale, surtout des pays occidentaux, face aux crimes contre l'humanité à Gaza soulève des interrogations. Ce manque d'action peut être perçu comme un soutien tacite à l'entité israélienne, qui bénéficie du soutien diplomatique et militaire de puissances comme les États-Unis. La passivité internationale découle souvent d'intérêts géopolitiques et économiques, au détriment des principes de justice et des droits humains. Cette situation révèle un double standard, aggravant l'injustice subie par les Palestiniens, et souligne la nécessité d'une réforme du système international pour garantir les droits de l'homme et la justice. Et pour revenir à votre question sur l'ONU. Malgré les multiples appels de divers pays, l'ONU peine toujours à trouver une solution durable pour instaurer la paix et résoudre le conflit. Un exemple emblématique de cette impasse est la situation à Gaza depuis le début de l'agression israélienne en 2023. En effet, l'ONU a adopté plusieurs résolutions, principalement au sein de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, demandant un cessez-le-feu, mais celles-ci n'ont donné lieu à aucune action concrète.

76 ANS APRÈS L'ADOPTION DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE, QUEL BILAN DRESSEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

76 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le bilan est mitigé. Bien qu'elle ait posé des principes fondamentaux de dignité, liberté et égalité et inspiré des progrès juridiques et institutionnels, son application reste inégale. Les violations massives des droits humains persistent dans les zones de conflits, sous des régimes autoritaires et dans des sociétés répressives. Des crises sans cesse, les conflits qui se propagent partout dans le monde, les atroces agressions comme celle contre Gaza, la pauvreté extrême, la situation des réfugiés, les atteintes permanentes contre les femmes et des minorités en particulier religieuses, etc., illustrent l'échec partiel de la communauté internationale à promouvoir les droits humains. L'influence des puissances économiques et politiques sur les instances internationales limite l'action effective pour protéger ces droits. Ainsi, bien que la Déclaration ait contribué à la reconnaissance de droits fondamentaux au niveau mondial, elle reste un idéal dont l'application reste partiellement réalisée. Les efforts pour faire respecter les droits humains doivent être renforcés, notamment par une réforme des structures internationales et un engagement plus concret des États pour garantir que ces droits ne soient pas seulement des principes sur papier, mais une réalité vécue pour tous. L'émergence des dictatures et des régimes autoritaires à travers le monde a exacerbé les conflits et les violations des droits humains, remettant en question le respect des normes internationales. Dans de nombreuses régions, des gouvernements ne respectent plus les principes fondamentaux du droit international humanitaire, notamment le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Les conflits armés, souvent alimentés par des intérêts géopolitiques et des rivalités internes, ont entraîné des atrocités massives, dont les civils sont les premières victimes. Les extrémismes politiques et religieux exacerbent la répression et les discriminations, réduisant encore les espaces de liberté. Dans ce contexte, les droits de l'homme sont de plus en plus ignorés ou bafoués, et la communauté internationale peine à imposer des mesures efficaces pour garantir leur respect, « loin de la logique d'utiliser les droits humains comme subterfuge pour imposer des occultes agendas qui n'ont rien à voir avec le principe de protéger les droits humains ». Cette situation met en lumière l'urgence d'une action globale pour protéger les populations vulnérables et restaurer la dignité humaine. Les récentes violences et guerres rappellent la nécessité de repenser la gouvernance mondiale et de renforcer la solidarité internationale pour que les droits de la personne humaine ne soient pas seulement des mots sur le papier, mais une réalité vécue pour tous. Aujourd'hui, le temps est lugubre pour les droits humains dans le monde, mais il est impératif, pour la communauté internationale, de prôner le discours de la paix, de résoudre les conflits dévastateurs qui ravagent le monde, et de réhabiliter les droits humains, les protéger et les promouvoir avec des nouveaux mécanismes, une nouvelle culture de « droit-de-l'homme ». N'est-ce pas l'humain et la dignité humaine qui sont la substance de l'existence, les sujets substantiels de la pensée et ses objectifs ultimes ?

Deuxième cycle de formation au profit des présidents des APC



Le deuxième cycle de formation concernant la gestion des structures publiques destiné aux présidents des assemblées populaires communales (APC), a débuté mercredi, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Dans le cadre des efforts constants pour développer les compétences des présidents des APC dans les domaines relatifs à la gestion des struc-

tures publiques et enrichir leurs connaissances, le deuxième cycle de formation sur le thème de l'agriculture et le développement rural a été lancé", selon la même source. Cette formation a pour objectif de "renforcer les connaissances des participants en matière de développement de stratégies efficaces visant à promouvoir le secteur agricole et à appuyer le développement rural", conclut le communiqué.

La cuisine algérienne, première en Afrique et dans le monde arabe

La cuisine algérienne est classée première dans le monde arabe et en Afrique et vingt et unième mondiale, selon le dernier classement du site « TasteAtlas », spécialisé dans les arts culinaires internationaux. Selon ce qu'a publié le site spécialisé dans l'évaluation des plats salés et sucrés, l'Algérie s'est classée première dans le monde arabe et en Afrique comme la meilleure cuisine du monde pour l'année 2024-2025.



La cuisine algérienne se classe également au 21ème rang mondial, ce qui en fait le meilleur classement réalisé par l'Algérie, au même titre que la cuisine africaine et arabe.

Le classement comprend 31 types de plats et de gâteaux algériens les plus célèbres, dont les plus importants étaient le rechta, la hrira et les m'hajeb, en plus de la Chorba Frik, de la chekhchoukha, du niébé, de la

shakshuka, du khaff, du baghrir, du makrot aux amandes et bien d'autres. L'Algérie a obtenu une note de 4,31, suivie du Liban à la deuxième place dans le monde arabe, de la Tunisie à la troisième place dans le monde arabe et deuxième en Afrique, et du Maroc à la troisième place en Afrique et quatrième dans le monde arabe. Au niveau mondial, la cuisine

grecque arrive en tête, suivie par la cuisine italienne, puis la cuisine mexicaine arrive en troisième position. Il est à noter qu'en 2022, la cuisine algérienne s'est classée première dans le monde arabe et en Afrique, et trente-quatrième au monde, et qu'en février 2023, elle a dominé la liste des 25 meilleurs plats du continent africain avec 8 plats.

L'APRUE au chevet des énergies renouvelables

L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie APRUE a participé, le lundi 9 décembre 2024, à un atelier intitulé "Analyse des mécanismes liés au financement vert des projets d'énergie renouvelable", organisé par la GIZ- coopération Allemande et le Ministère de l'Énergie des Mines et des Énergies Renouvelables, dans le cadre du projet "TaqaTHy" portant sur le développement de la

coopération dans le domaine des énergies renouvelables et l'hydrogène vert H2. Cet atelier a permis à différents acteurs nationaux et internationaux d'échanger autour des mécanismes innovants de financement vert et des solutions spécifiques aux projets d'énergies renouvelables. L'objectif principal étant de retenir les meilleures options adaptées particulièrement aux projets photovoltaïques, dans le contexte algérien.

L'euro baisse face au dinar algérien sur le marché noir des devises.

Ainsi, le billet de 100 euros s'échangeait ce mardi contre 25 800 DA à la vente et 25 600 DA à l'achat. La veille, le taux de change était de 100 euros pour 26 200 DA à la vente et 100 euros contre 25 900 DA à l'achat. Cette baisse importante est liée directement à l'annonce faite

dimanche lors du Conseil des ministres relative au nouveau montant de l'allocation touristique qui passera à 750 euros par personne adulte à partir du 1er janvier prochain. La demande pour l'euro baisse en fait depuis l'annonce du nouveau montant de l'allocation touristique.

SNTF : des réductions jusqu'à 40 % pour les détenteurs de la Carte verte

La Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) tient à rappeler les avantages de la carte verte, lancée en juillet dernier et qui offre des réductions importantes sur les voyages en train dans la banlieue d'Alger.

"Cette carte, disponible à la vente dans toutes les gares, permet aux voyageurs de bénéficier de remises de 30% pour la carte hebdomadaire et de 40% pour les cartes mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle", tient à rappeler la SNTF sur sa page Facebook. Valables à bord des automotrices sur le réseau de la banlieue algéroise, la carte verte offre



une liberté de déplacement totale sur les lignes concernées. Selon le communiqué publié sur Facebook, la SNTF précise que la carte verte annuelle peut être payée en trois fois sans frais. Le prix de la carte varie en fonction de la distance parcourue. De plus, les porteurs de la

carte verte ont l'avantage de pouvoir monter directement à bord des trains sans avoir à faire la queue aux guichets pour acheter un billet. Pour obtenir la carte verte, il suffit de se présenter à une gare SNTF avec une photo d'identité et une copie de la carte nationale d'identité.

L'Entreprise Métro d'Alger reçoit une délégation kényane

L'Entreprise Métro d'Alger a reçu, à son siège, une délégation du Kenya National Defence College dans le cadre d'une visite consacrée à l'exploration du secteur des transports urbains. "Cette visite s'est déroulée sous la supervision du ministère des Transports et en coordination avec le groupe « TRANSTEV », où l'entreprise a présenté des présentations complètes sur ses projets et services, mettant en

valeur les compétences et expériences algériennes acquises dans la gestion et l'exploitation du réseau de métro. L'accent a également été mis sur les aspects techniques et organisationnels qui font du métro d'Alger un modèle de transport urbain moderne", indique l'entreprise. Dans ce contexte, l'entreprise a exprimé son engagement à renforcer les relations de coopération internationale et à échan-

ger des expériences avec diverses institutions et organismes internationaux, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que partenaire efficace dans le secteur des transports. De son côté, la délégation kényane a salué le niveau distingué des services fournis, exprimant son intérêt à bénéficier de l'expérience algérienne dans le développement du système de transport de son pays. Cette visite s'inscrit

dans le cadre des efforts de la Société Algérienne d'Exploitation du Métro visant à renforcer la coopération et l'échange de connaissances, en cohérence avec les valeurs de l'entreprise : engagement, rapprochement, performance et fidélité, et avec son orientation stratégique vers le soutien aux initiatives qui renforcent le leadership algérien dans le domaine des transports urbains.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

«Algérie Télécom» et «Djezzy» lancent une offre innovante «Twinbox»

L'opérateur de téléphonie fixe et Internet «Algérie Télécom» et l'opérateur de téléphonie mobile en Algérie Djezzy ont annoncé, mercredi dans un communiqué commun, le lancement d'une offre innovante la «Twinbox». Un équipement de nouvelle génération, rassemblant des services variés. Les deux opérateurs s'unissent pour lancer une offre innovante la Twinbox. «Une solution All-in-One qui révolutionne l'accès aux services numériques en offrant une expérience complète et de qualité aux Algériens». C'est un équipement de nouvelle génération rassemblant des services variés pour répondre aux besoins d'une expérience numérique moderne qui s'adresse à toute la famille», indique le communiqué. La Twinbox offre des contenus multimédias éducatifs et de divertissements, à savoir, «Streaming en direct des grands événements sportifs tels que la Premier League, la Liga, la Ligue 1, ainsi qu'un accès à une large bibliothèque de contenu de divertissement grâce à la plateforme TODU du groupe Bein media group». Il y a aussi l'accès à des services éducatifs via des applications algériennes conçues pour faciliter l'apprentissage en ligne et «une sélection de jeux numériques pour des moments de détente et de divertissement». Elle offre également, selon la même source, «une gestion simplifiée des services : My Idoom et Idoom Market, outils pratiques pour accéder facilement aux offres et services d'Algérie Télécom et Djezzy App, une application intuitive pour gérer les comptes mobiles, consulter les offres et effectuer des rechargements en ligne».

«Avec Twinbox, Algérie Télécom et Djezzy réaffirment leur engagement à promouvoir la digitalisation et l'innovation en Algérie. Cette solution encourage les start-up locales à enrichir le contenu et les fonctionnalités du service, renforçant ainsi l'écosystème numérique national», a-t-on précisé. «Ce projet est une concrétisation de la collaboration inscrite dans le cadre du partenariat stratégique signé entre les deux opérateurs et qui vise à combiner leurs expertises respectives pour relever les défis du secteur des télécommunications et offrir des solutions adaptées aux besoins des utilisateurs», ajoute le même document. Avec le lancement de la Twinbox, les deux entreprises, note le communiqué commun, «ambitionnent de renforcer leur collaboration en mutualisant leurs réseaux respectifs pour mieux répondre aux attentes des citoyens et assurer une commercialisation efficace de leurs services». A noter que le lancement officiel de cette nouvelle offre a eu lieu mardi lors d'un showcase organisé à Alger par les deux opérateurs, en présence des employés ayant participé à la réalisation du projet, ainsi que des clients et des créateurs de contenu impliqués dans la promotion du service. Pour découvrir tous les détails de cette nouvelle offre et souscrire à la «Twinbox», Algérie Télécom et de Djezzy invitent leurs clients à visiter le site web : www.twinbox.dz.

Changement dans le processus de demande de visa pour la France

Un changement important dans le processus de demande de visa Schengen pour la France en Algérie, est prévu à partir d'avril 2025. Un nouveau prestataire sera désigné pour la prise de rendez-vous et le dépôt des dossiers de demande de visa, en remplacement de VFSGlobal et TLSContact. À partir du 7 avril 2025, la gestion des demandes de visa pour la France sera exclusivement confiée à l'entreprise française privée Capago International. Cette entreprise possède des centres pour la gestion des demandes de visa Schengen pour la France en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Elle a lancé ses services en Afrique du Sud en 2010, au Koweït en 2012, en Azerbaïdjan en 2017, au Bénin, au Togo, en Guinée, au Burkina Faso et au Mali en 2018, et en Sierra Leone en 2021. La société a indiqué sur son site web que ses services débiteront en Algérie en avril 2025, et a lancé des annonces pour le recrutement. Les Algériens ont hâte de voir les prestations de cette nouvelle société et surtout de constater sur le terrain des améliorations qu'elle apportera. Il faut rappeler que le traitement des demandes de visa fait des mécontents au quotidien parmi nos concitoyens.

CONCOURS DE RECRUTEMENT À LA SONATRACH

Les candidats invités à rectifier leurs informations personnelles

Le groupe Sonatrach a informé, dans un communiqué, l'ensemble des candidats inscrits au concours national de recrutement, qu'ils peuvent procéder à la correction de leurs informations mal renseignées, ainsi qu'à l'actualisation de leur fichier incomplet, dès hier mercredi, via un portail en ligne.

سوناطراك

إعلان هام
عملية تصحيح و تحيين المعلومات الخاصة بالمسابقة

إلى غاية يوم السبت
14 ديسمبر 2024
على الساعة الثامنة مساءً

ابتداء من يوم الأربعاء
11 ديسمبر 2024
على الساعة الثانية زوالاً

عبر الرابط التالي:
<https://nationalrecruit.sonatrach.dz/correct>

الطاقة من أجل تنمية مستدامة

«Sonatrach informe, en effet, toutes celles et ceux qui se sont inscrits au concours national de recrutement, lancé le 28 novembre dernier, qu'ils peuvent désormais procéder à l'éventuelle mise à jour de leurs données personnelles manquantes ou mal renseignées, ainsi qu'à l'actualisation de leur fichiers PDF incomplets joints lors de l'inscription, en accédant au portail en ligne : <https://nationalrecruit.sonatrach.dz/correct>. «Ce portail est dédié exclu-

sivement à la rectification des données erronées suscitées introduites lors de l'inscription, les candidats inscrits ayant renseigné correctement leurs informations ne doivent pas accéder de nouveau au portail», précise le même document. Ce même espace est accessible du mercredi 11 décembre à partir de 14h00 au samedi 14 décembre à 20h00», lit-on dans le communiqué. Pour la précision, cette correction concerne uniquement les informations relatives au nom et prénom, date de naissance,

adresse e-mail, les pièces jointes (diplôme, pièce d'identité, attestation d'inscription ANEM), qui doivent être jointes sur un seul fichier au format PDF d'une taille maximale de 3Mo. Sonatrach a rappelé que le concours se déroulera sous forme d'un examen écrit qui portera sur les connaissances acquises durant le cursus de spécialité et ayant relation directe avec le poste de travail concerné. L'entreprise renouvelle ses encouragements et souhaite pleine réussite à tous les participants. Il y a lieu

de rappeler que c'est l'un des concours les plus importants lancés jusque là par le premier groupe public dans notre pays. Ceci se traduit par le grand nombre de postes de travail ouverts dans les différentes structures et unités de Sonatrach à travers le territoire national. En plus, les spécialités recherchées sont très différentes incluant plusieurs profils d'engineering et allant jusqu'à les spécialités médicales, en passant par l'économie et l'administration.

L.F

Ajet Airlines annonce son entrée sur le marché algérien

La filiale low-cost de Turkish Airlines, annonce officiellement son entrée sur le marché algérien. Elle viendra s'ajouter aux quelques compagnies européennes, qui partagent jusque là, le marché du transport aérien civil avec les compagnies locales. Dès le 25 décembre 2024, Ajet Airlines proposera, selon le DG de la filiale, Ayoub Ouahabi, des vols réguliers reliant Istanbul, Ankara et Antalya, l'Australie ou encore l'Azerbaïdjan, à partir des grandes villes algériennes telles qu'Alger, Oran et Constantine.

25 avions flambant neufs

Intervenant lors d'une conférence de presse tenue au siège de la filiale à El Harrach, Ayoub Ouahabi a présenté les ambitions de la compagnie. Avec un réseau couvrant plus de 122 destinations à travers le monde, Ajet ambitionne de révolutionner le voyage aérien entre l'Algérie et la Turquie, en favorisant des échanges cul-

turels, touristiques et commerciaux tout en offrant des services de qualité à des prix compétitifs.

La filiale compte déployer en Algérie 25 avions flambant neufs (Boeing 737-800 et Airbus A321/A320), offrant une capacité de 187 à 289 sièges. Dès le 6 janvier, le premier vol reliera Alger à Istanbul. Constantine et Oran suivront, respectivement dès le 1er avril et le 1er juin 2025, avec des fréquences initiales de cinq vols hebdomadaires.

Le choix de l'Algérie s'inscrit dans une stratégie bien réfléchie. «L'Algérie est un marché stratégique avec des relations privilégiées avec de nombreux pays. C'est une porte d'entrée vers le Maghreb et l'Afrique», explique Ouahabi.

Des prix accessibles

Les billets, accessibles à partir de 28 000 DA (incluant un bagage à main de 10 kg), sont destinés aux étudiants, touristes et patients voya-

geant pour des soins. D'autres catégories de billets comprennent des Billets intermédiaires : à partir de 34 000 DA, avec 35 kg de bagages. Des billets premium : entre 38 000 et 44 000 DA, avec une franchise de 45 kg. Pour les familles, des réductions exceptionnelles sont offertes, allant jusqu'à 50 % pour les enfants de 2 à 11 ans, 90 % pour les enfants de moins de 2 ans.

Au-delà de la Turquie, Ajet Airlines prévoit de connecter l'Algérie à des destinations telles que l'Arabie saoudite (Djeddah à partir de 56 000 DA), l'Azerbaïdjan, et l'Australie. À partir de juin 2025, des vols saisonniers seront disponibles vers Antalya, avec un tarif compétitif de 56 000 DA. A signaler que cette décision intervient juste après l'accord conclu entre notre compagnie publique Air Algérie et Turkish (compagnie mère) en vue de l'ouverture de nouvelles dessertes vers plusieurs villes en Turquie, en Asie et en Afrique.

M. KAMEL AGSOUS, PRÉSIDENT DE LA BOURSE ALGÉRIENNE DE LA SOUS-TRAITANCE :

«Une feuille de route est indispensable pour améliorer l'intégration de l'industrie nationale»

Dans cet entretien, le président de la BASTP, M. Agsous, évoque certaines lacunes qui freinent le développement du secteur de la sous-traitance tout en proposant des solutions pour remédier aux problèmes soulevés.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS : PLUSIEURS OPÉRATEURS ET ACTEURS DU SECTEUR DE LA SOUS-TRAITANCE NE CESSENT DE PLAIDER EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE MÉCANISMES DEVANT FAVORISER L'INTÉGRATION NATIONALE AU NIVEAU INDUSTRIEL. QUELLES MESURES FAUT-IL ADOPTER À CET EFFET, À VOTRE AVIS ?

M. Agsous : L'expérience de la BASTP ainsi que celle des principaux acteurs et opérateurs de la sous-traitance militent pour une vision d'un développement industriel national intégré grâce à un développement de la sous-traitance industrielle, de l'intégration et de l'optimisation de la chaîne de valeur et de la performance du tissu industriel. Les mécanismes pour assurer cette intégration existent déjà, mais sans mise en œuvre effective. On peut citer les plus importantes. D'abord, le mécanisme incitatif concernant l'exonération de TVA et de droits de douane pour les entreprises de sous-traitance (non encore mis en œuvre). Le processus de mise à niveau des PME de sous-traitance, qui est indispensable à la compétitivité de l'entreprise et à leur adaptation aux exigences du secteur de technologie (véhicule, énergie, ferroviaire, etc.), et le développement des structures d'appui aux entreprises est encore insuffisant. À notre avis, une feuille de route est indispensable à mener sous la conduite des pouvoirs publics (ministère de l'Industrie). Cette feuille de route ou plan d'action devra associer l'ensemble des opérateurs et acteurs de la sous-traitance pour son élaboration. Cette participation inclusive est le gage du succès de cette démarche.

DE LEUR CÔTÉ, LES ENTREPRISES DONNEURS D'ORDRE SE



M. Kamel Agsous, président de la bourse algérienne de la sous-traitance

PLAIGNENT SOUVENT D'UN DÉFICIT D'EXPERTISE ET DE MAÎTRISE TECHNOLOGIQUE DES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES. COMMENT FAIRE FACE À CETTE CONTRAINTE ?

Les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants sont d'autant plus difficiles que l'environnement juridico-administratif ne permet pas encore une bonne fluidité des relations entre les deux parties. Cette fluidité des échanges entre les donneurs d'ordres qui se situent majoritairement dans le secteur public et les receveurs d'ordres qui sont dans le privé est indispensable à assurer pour établir, entre les différents partenaires, un minimum de confiance quant à la fiabilité des produits issus de la sous-traitance industrielle nationale. Ceci étant, les PME sous-traitantes sont en mesure d'offrir immédiatement une grande partie des pièces composantes demandées par les donneurs d'ordres pour peu que les contraintes juridico-

administratives à ces échanges soient levées. Il en va ainsi que pour certains nombres de pièces complexes, de hautes technologies liées à la sécurité industrielle, les PME doivent absolument se mettre à niveau. À ce sujet, la mise à niveau des entreprises touchant à leur réorganisation, à leur mode de fonctionnement et aux conditions techniques d'exploitation (technologie, innovation, numérisation...) doit être remise au centre des débats et aboutir à la mise en œuvre plus efficace des mécanismes déjà existants.

FAUT-IL ÊTRE OPTIMISTE QUANT À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE 30 OU 40 % D'INTÉGRATION DANS LE SECTEUR AUTOMOBILE AU COURS DES TROIS OU CINQ PROCHAINES ANNÉES ?

L'horizon de 5 ans pour réaliser un taux d'intégration de 30 % dans le secteur automobile et de 40 % en moyenne pour l'ensemble du secteur économique me semble pertinent. Cependant, il y a lieu

d'assurer assez rapidement de la visibilité, notamment pour le véhicule, qui nécessitera de la part des sous-traitants nationaux des investissements et une mise à niveau relativement coûteuse, et dont la rentabilité est étroitement liée au volume produit. Le partenariat entre les constructeurs, équipementiers et sous-traitants locaux est ainsi une donnée stratégique qui va déterminer ce niveau d'intégration.

LA CONFÉDÉRATION DES INDUSTRIELS ET DES PRODUCTEURS ALGÉRIENS (CIPA) A CONCLU UNE CONVENTION-CADRE AVEC L'ASSOCIATION AFRICAINE DES INDUSTRIELS AUTOMOBILES AFIN D'ACCOMPAGNER LES INDUSTRIELS POUR RÉALISER DES TAUX D'INTÉGRATION, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CAHIER DES CHARGES RÉGISSANT CETTE ACTIVITÉ. EST-CE UNE BONNE INITIATIVE ?

Toutes les initiatives pour atteindre cet objectif d'intégration, vital pour l'industrie nationale, sont les bienvenues. C'est ainsi que l'accord conclu entre la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA) et l'Association africaine des industriels automobiles vise à favoriser la croissance et l'innovation dans le secteur automobile et à permettre ainsi son intégration dans la chaîne de valeur continentale.

LES MOYENS FINANCIERS SONT-ILS SUFFISANTS À LA MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES SAINES, QUI PEUVENT CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU TAUX D'INTÉGRATION INDUSTRIELLE DU PAYS ?

Les entreprises saines, c'est-à-dire équilibrées financièrement, ont naturellement les moyens d'assurer leur mise à niveau et d'accroître leur compétitivité, qui est essentiel pour le développement industriel du pays. Cette compétitivité passe par au moins deux conditions. Première condition : atteindre les standards mondiaux en matière de management et de production, et intégrer ainsi les chaînes de valeur mondiales. La deuxième condition concerne l'optimisation de leur chaîne de valeur par leur capacité à entraîner un tissu de sous-traitance industriel.

I. B.

Agriculture : vers la création d'un réseau national de chambres froides de petites et moyennes tailles

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, lundi, à Boumerdes que son département ministériel examinait actuellement un projet de création d'un réseau national de chambres froides et de stockage, de petites et moyennes tailles.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a expliqué que la création de ce réseau national était "importante et urgente", soulignant qu'elle permettra aux producteurs de commercialiser leurs produits en toute aisance et de contribuer au soutien du dispositif national de régulation des produits pouvant faire l'objet de pénuries sur le marché, notamment la pomme de terre, l'oignon, l'ail et les

viandes".

À cette occasion, M. Cherfa a salué la récente décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné des instructions aux différentes banques nationales pour accompagner les agriculteurs et tous les acteurs du secteur et leur accorder des facilités pour la création et la réalisation de chambres froides.

Le ministre a précisé que le projet de banque de gènes qui est en cours de réalisation sera livré et inauguré au cours du premier semestre de 2025, ajoutant que les travaux de réalisation de la structure ont été achevés. Elle sera prochainement équipée avec un budget pour la gestion.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué qu'il y a un projet avec un partenaire d'un

pays étranger ami", pour produire localement les semences de légumes que "l'Algérie importe actuellement en totalité" de pays étrangers, précisant que des préparatifs sont en cours pour "le lancement de sa réalisation et l'entrée en phase d'exploitation et de production d'ici fin 2025 ou début 2026". Par ailleurs, concernant le ramadan, le ministre a annoncé "le lancement d'une action proactive" en prévision de ce mois, précisant que le secteur a déjà mis en place "un programme de stockage", notamment pour la pomme de terre, l'oignon et l'ail, en collaboration avec le ministère du Commerce, afin d'assurer leur disponibilité et l'approvisionnement des marchés durant le mois sacré. Présidant la cérémonie de distribution de 57 actes de concession agricole au

siège de la wilaya, M. Cherfa a souligné que la wilaya de Boumerdes était "leader national" en matière de régulation du dossier du foncier agricole, affirmant que cette wilaya constituait un "modèle en la matière ainsi qu'en matière de régulation du foncier des haouchs". Lors de sa visite, le ministre a posé la première pierre pour la réalisation de deux centres régionaux de stockage de céréales d'une capacité de 5 000 tonnes chacun, dans la commune de Si Mustapha. Il a également inauguré une pépinière pilote à Zemmouri s'étendant sur une superficie de 8 000 m². À la société Corenav, spécialisée dans la construction et la maintenance navale au port de Zemmouri El Bahri, M. Cherfa a supervisé la livraison de trois (3) bateaux fabriqués par cette société.

5^E FORUM DES UNIVERSITÉS FRONTALIÈRES ALGÉRIENNES ET TUNISIENNES À TÉBESSA

Consolider le partenariat entre les universités des deux pays

Cette rencontre, placée, cette année, sous le thème "L'innovation et le rôle des universités dans la promotion de l'économie du savoir", a réuni les directeurs et les vice-recteurs des universités de Tébessa, d'El Tarf, d'Annaba, de Souk Ahras et d'El Oued, côté algérien, de Jendouba, de Gafsa, de Gabès, de Sfax et de Kairouan, côté tunisien, avec la présence honorifique des universités libyennes de Nalut et de Sirte.



Les participants au 5^e Forum des universités frontalières algériennes et tunisiennes 5+5, clôturé mardi à l'Université de Tébessa, ont mis l'accent sur la nécessité de consolider le partenariat entre les universités frontalières d'Algérie, de Tunisie et de Libye, ce dernier pays devant adhérer prochainement à la convention de partenariat. Au cours de la rencontre, placée, cette année, sous le thème "L'innovation et le rôle des universités dans la promotion de l'économie du savoir", et qui a réuni les directeurs et les vice-recteurs des universités participantes, à savoir ceux des universités de Tébessa, d'El Tarf, d'Annaba, de

Souk Ahras et d'El Oued, côté algérien, de Jendouba, de Gafsa, de Gabès, de Sfax et de Kairouan, côté tunisien, avec la présence honorifique des universités libyennes de Nalut et de Sirte, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de réactiver la convention et d'y intégrer des "clauses de clarification". A cet égard, le Dr Souad Neffar, vice-rectrice de l'Université de Tébessa chargée des relations extérieures et de la coopération, a souligné lors de la présentation des résultats de la rencontre, qu'il est "devenu nécessaire d'ajouter des annexes et des clauses additionnelles à la convention afin de clarifier la question de la

mobilité des étudiants entre les universités frontalières, celle des diplômés conjoints de fin d'études, en examinant les moyens de les adapter aux lois de chaque pays pour faciliter l'emploi ultérieur des étudiants, outre l'examen des moyens de soutenir financièrement des voyages des étudiants entre les universités ainsi que leurs recherches scientifiques". Appelant à la nécessité d'activer et de promouvoir la plateforme numérique "Rawabet" (liens) dans chaque université membre de la convention "en raison de son grand rôle dans la facilitation de la recherche scientifique et des procédures juridiques

et administratives entre les universités", la même responsable a également évoqué l'importance d'organiser des "ateliers à distance" pour la gestion des projets, la numérisation et la certification des programmes. Il a été convenu, au cours de ce 5^e Forum, que la 6^{ème} édition de cette rencontre soit organisée, l'année prochaine, à l'université de Sfax, en Tunisie, tout en œuvrant à l'élargissement de la convention à l'effet d'y faire adhérer 5 universités libyennes pour "élargir le partenariat et la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique". Le 5^e Forum des universités frontalières algériennes et tunisiennes 5+5 a été clôturé par la distinction des 3 meilleurs projets de start-up après une évaluation approfondie de 30 projets innovants dans les domaines de l'énergie, de la santé et de la sécurité alimentaire par des étudiants universitaires des deux parties. Les 1^{ers} prix ont ainsi été décernés au projet "Propolis" de l'Université Badji Mokhtar (Annaba), dans le domaine de la sécurité énergétique, au projet "Ophtalmo Scan" de l'Université de Tébessa, dans le domaine de la sécurité sanitaire, et à l'Université de Jendouba (Tunisie), dans le domaine de la sécurité alimentaire, pour un projet de production de pommes de terre par humidification.

A OUED SLY

DESTRUCTION D'UNE GRANDE QUANTITÉ DE DROGUES DE DIFFÉRENTS TYPES

Une grande quantité de drogues de différents types a été détruite et incinérée, mardi à Oued Sly dans la wilaya de Chlef en 1^{ère} Région Militaire, sous la supervision de la Commission spécialisée chargée de la destruction des drogues et des stupéfiants, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. Cette opération vient "en application de la réglementation relative à l'incinération et la destruction des drogues de différents types, et à l'instar d'autres opérations", a précisé la même source relevant qu'"une grande quantité de ces poisons a été détruite et incinérée, aujourd'hui 10 décembre 2024 à Oued Sly, dans la wilaya de Chlef en 1^{ère} Région Militaire, et ce, en présence des autorités civiles et sécuritaires locales et régionales." Cette mesure intervient, a ajouté le communiqué, "à l'issue d'une opération de collecte de l'ensemble des quantités de drogues saisies au niveau national par les unités de l'Armée Nationale Populaire, la Gendarmerie Nationale, la Sûreté Nationale, ainsi que par les services des Douanes Algériennes. Cette

opération s'est déroulée "sous la supervision de la Commission spécialisée chargée de la destruction des drogues et des stupéfiants, présidée par le représentant de l'autorité judiciaire du secteur de compétence", et a connu la destruction et l'incinération de "10 tonnes et 566 kilogrammes et 8.28 grammes de kif traité, 529 kilogrammes et 928,53 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne), 11 millions et 388.363,5 comprimés psychotropes, 92 kilogrammes et 719.78 grammes de substances psychotropes sous forme de poudre et 08 litres et 65 millilitres de substances psychotropes sous forme de liquide", a détaillé le communiqué.

Le ministère a souligné dans son communiqué "que l'opération de destruction de ces drogues s'est déroulée dans le strict respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement et conformément aux cadres et aux mécanismes d'application idoines à ce genre d'opération", précisant qu'"il a été procédé, tout d'abord à la pesée et l'inventaire de l'ensemble des quantités saisies,

puis à leur scellement par les services de la police judiciaire en l'occurrence la Gendarmerie Nationale, la Sûreté Nationale et les autorités judiciaires, pour les transférer ensuite vers les Commandements Régionaux, puis vers la wilaya de Chlef où se déroule l'opération de destruction.

Les quantités saisies ont été ensuite scellées en présence des différents services de sécurité et sous la supervision des autorités judiciaires, avant leur incinération conformément aux techniques et aux normes légales". Cette opération nationale qui intervient suite à l'exécution d'autres opérations similaires au niveau régional, "confirme, une fois de plus, la pertinence des efforts nationaux consentis dans le domaine de la lutte contre le narcotrafic, notamment à travers la présence permanente et efficiente sur le terrain des différents corps de sécurité qui œuvrent sans relâche à mettre en échec toute tentative visant à inonder notre pays avec ces drogues, notamment à travers nos frontières ouest", a conclu le communiqué.

TIMIMOUN

LES PRÉPARATIFS DES FESTIVITÉS DU NOUVEL AN AMAZIGH AU CENTRE D'UNE RÉUNION DE COORDINATION

Les préparatifs des festivités nationales officielles de la célébration du nouvel an Amazigh, Yennayer 2975, ont été au centre d'une réunion de coordination présidée mardi à Timimoun par le secrétaire général (SG) du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette réunion, qui a regroupé au siège de la wilaya les auto-

rités locales avec les représentants des différents secteurs et organismes, a permis de passer en revue le programme des festivités de cet événement national annuel qu'accueille la wilaya de Timimoun du 11 au 13 janvier prochain. Le programme en question prévoit une série d'activités culturelles et artistiques qui seront animées par des troupes nationales et locales, des at-

liers de formation au niveau de l'Institut technologique de développement de l'agriculture saharienne, d'autres dans les techniques cinématographiques, ainsi que d'un atelier sur la préservation des ksour dans les régions du Touat, du Gourara et du Tidikelt. L'occasion donnera lieu également à l'émission d'un timbre postal consacré à la 5^{ème} édition du prix du Président de la

République de littérature et langue amazighes, coïncidant avec la célébration de Yennayer. Le SG du HCA, Si El-Hachemi Assad, a mis à profit sa présence à Timimoun pour s'enquérir également des structures et installations devant servir de cadre d'accueil et d'hébergement dans la wilaya et des dernières retouches des préparatifs pour la réussite de cet événement national.

TISSEMSILT MISE EN SERVICE D'UNE POLYCLINIQUE À SIDI ABED

Une polyclinique baptisée du nom du martyr Chérif El-Hadj a été mise en service, lundi, dans la commune de Sidi Abed, dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le Directeur de la santé et de la population (DSP) Bahaeddine Fatmi. M. Fatmi a souligné que cette polyclinique a été mise en service après avoir bénéficié d'un projet de réhabilitation et de rénovation, dans le cadre du programme complémentaire de développement consacré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt pour le secteur de la santé. Une enveloppe budgétaire totale de plus de 8 millions de dinars a été allouée à ce projet. Il a ajouté qu'une autre polyclinique, située dans la commune d'Ammari, sera mise en service dans les prochains jours après avoir, elle aussi, bénéficié d'une réhabilitation dans le cadre du même programme. Une troisième polyclinique, située dans la commune de Theniet El-Had, est en phase finale de travaux et sera bientôt prête à accueillir son personnel médical et paramédical pour fournir des services de santé aux habitants de la commune et de la région. Ces établissements fonctionneront en continu, notamment lors des jours fériés. Selon M. Fatmi, ces nouvelles infrastructures de santé contribueront à offrir des soins médicaux de qualité, à assurer une meilleure prise en charge des habitants de ces zones et à réduire les déplacements vers les hôpitaux de la wilaya. Le même responsable a également souligné que les blocs opératoires des trois établissements publics hospitaliers de Tissemsilt, Bordj Bou-naâma et Theniet El-Had ont récemment été équipés de dispositifs d'anesthésie et de réanimation, financés par une enveloppe du budget de la wilaya.

HERBICIDE
CONTROVERSÉDe nouvelles
ONG saisissent
la justice
européenne

Des organisations non gouvernementales (ONG) européennes ont annoncé, mercredi 11 décembre, saisir la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour contester la décision de la Commission de prolonger jusqu'en 2033 l'autorisation du glyphosate, un herbicide controversé. Cette action fait suite à une première saisine de la justice européenne par trois associations françaises au début d'août.

Cette fois, c'est le collectif Pesticide Action Network (PAN) Europe qui se tourne vers la Cour, avec plusieurs de ses membres, comme ClientEarth et Générations Futures et ses antennes aux Pays-Bas et en Allemagne. Ces ONG accusent la Commission européenne d'avoir « manqué à son devoir de protection de la santé publique », en ayant prolongé de dix ans l'autorisation du glyphosate le 28 novembre 2023.

« De nombreuses études scientifiques (...) établissent clairement un lien entre le glyphosate et des effets néfastes graves, tels que le cancer et, potentiellement, des maladies neurologiques chez les enfants », affirme Angeliki Lysimachou, l'une des responsables de PAN Europe. Ce collectif reproche à la Commission de « rejeter des preuves scientifiques et de négliger des recherches révolutionnaires sur le cancer ».

Le glyphosate, substance active de plusieurs herbicides très courants, avait été classé en 2015 comme « cancérigène probable » par un centre de recherche de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La conclusion a été confirmée en 2021 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), organisme français de recherche scientifique. La procédure pourrait être longue, selon PAN Europe, qui table sur une audience à la fin de 2026. Angeliki Lyssimachou pense que la CJUE pourrait décider d'examiner en même temps le recours des associations françaises et celui des ONG européennes. A la suite d'un vote des Etats membres qui n'avait pas permis de dégager de majorité, la Commission européenne avait pris l'initiative, en novembre 2023, de renouveler l'autorisation du glyphosate. Elle s'était appuyée sur un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) estimant que le niveau de risque ne justifiait pas d'interdiction.

POUR ENDIGUER LA MENACE CROISSANTE DU PALUDISME

Nécessité d'une
mobilisation mondiale

Le nombre de cas de paludisme a augmenté de 11 millions sur un an pour atteindre 263 millions en 2023, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La maladie a fait 597.000 victimes, un nombre stable, selon l'agence onusienne qui met l'accent sur la prévention qui passe par la lutte antimoustique, avec des moustiquaires et des produits antimoustiques. Il existe également des traitements préventifs prescrits par un médecin avant un voyage dans des zones à risque.

De nouvelles données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) révèlent qu'environ 2,2 milliards de cas de paludisme et 12,7 millions de décès dus à cette maladie ont été évités depuis 2000. Toutefois, la maladie constitue toujours une grave menace pour la santé dans le monde, en particulier dans la Région africaine de l'OMS. Selon le dernier Rapport sur le paludisme dans le monde de l'OMS, on estimait à 263 millions le nombre de cas de paludisme et à 597 000 le nombre de décès dus à cette maladie dans le monde en 2023. Cela représente environ 11 millions de cas de plus qu'en 2022, et presque le même nombre de décès. Environ 95 % des décès sont survenus dans la Région africaine de l'OMS, où de nombreuses personnes à risque n'ont toujours pas accès aux services requis pour prévenir, détecter et traiter cette maladie. « Personne ne devrait mourir du paludisme. Pourtant, cette maladie continue de nuire de manière disproportionnée aux personnes vivant dans la Région africaine, en particulier aux jeunes enfants et aux femmes enceintes », selon le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Un ensemble plus vaste d'outils salvateurs offre désormais une meilleure protection contre cette maladie, mais il reste nécessaire de mener des actions renforcées et d'engager des investissements accrus dans les pays africains durement touchés pour endiguer la menace. » En novembre 2024, 44 pays et 1 territoire ont été certifiés exempts de paludisme par l'OMS, et de nombreux autres se dirigent peu à peu vers cet objectif. Sur les 83 pays d'endémie palustre, 25 pays signalent aujourd'hui moins de 10 cas de paludisme par an, contre 4 pays en 2000.



Depuis 2015, la Région africaine de l'OMS a par ailleurs enregistré une réduction de 16 % de son taux de mortalité palustre. Cependant, le taux de 52,4 décès pour 100 000 personnes à risque en 2023 (estimation) reste plus de deux fois supérieur à l'objectif de 23 décès pour 100 000 personnes fixé dans la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030, et davantage d'efforts doivent être consentis.

MISER SUR
LA PRÉVENTION

Cette année, les ministres de la santé des 11 pays africains assumant les deux tiers de la charge mondiale du paludisme (Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie et Soudan) ont signé une déclaration dans laquelle ils s'engageaient à réduire durablement et équitablement la charge de morbidité et à s'attaquer aux causes

profondes en consolidant les systèmes de santé nationaux, en renforçant la coordination et en garantissant une utilisation stratégique de l'information, entre autres mesures. Parallèlement à l'intensification de l'engagement politique, le déploiement à plus grande échelle d'outils recommandés par l'OMS est en passe de permettre de nouvelles avancées dans les pays d'endémie palustre. En décembre 2024, 17 pays avaient intégré le vaccin anti-paludique à leurs programmes nationaux de vaccination de l'enfant. La généralisation des vaccins en Afrique devrait sauver des dizaines de milliers de jeunes vies chaque année. Les experts mettent l'accent sur la prévention qui passe par la lutte antimoustique, avec des moustiquaires et des produits antimoustiques. Il existe également des traitements préventifs prescrits par un médecin avant un voyage, qui tiennent compte des zones visitées (risque, existence ou non de résistan-

ce), de la durée du voyage et aussi de la personne. Les moustiquaires de nouvelle génération, qui apportent une meilleure protection contre le paludisme que les moustiquaires imprégnées uniquement d'un pyréthrine, sont de plus en plus accessibles, ce qui favorise la lutte contre la résistance des moustiques aux pyréthri-noïdes. En 2023, ces nouveaux types de moustiquaires représentaient 78 % des 195 millions de moustiquaires livrées en Afrique subsaharienne, contre 59 % en 2022. Le Rapport sur le paludisme dans le monde de cette année souligne la nécessité d'une riposte plus inclusive et plus efficace pour atteindre les personnes les plus vulnérables face à la maladie. Les pays sont encouragés à adopter des stratégies qui s'attaquent aux causes profondes du paludisme en remédiant aux inégalités de genre et en agissant sur d'autres déterminants de la santé.

A.B.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Forum à Alger sur le rôle des médias dans le renforcement
de la sécurité intellectuelle

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé, mardi à Alger, un forum sur "Le rôle des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle chez les jeunes algériens", avec la participation d'universitaires et d'experts en la matière. Dans ce cadre, le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le vice-président du CSJ, Salah Koreichi, "l'importance de ce thème, au vu de son impact sur cette catégorie importante de la société".

Hidaoui a appelé les participants à formuler des recommandations et des propositions à même de promouvoir le rôle des médias et d'améliorer la communication à l'effet de refléter la véritable image de l'Algérie et de son peuple". Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bad-dari, a mis l'accent, dans une allocution lue en son nom par la représentante du ministère, Assia Sahraoui, sur l'importance du thème du forum qui met en lumière "les rôles que les jeunes peuvent avoir

dans le renforcement de la sécurité intellectuelle, à une époque où nous sommes submergés par des contenus médiatiques de toute part, à travers des supports modernes et variés". Le CSJ vient participer "fortement à la lutte contre toutes formes de discrimination, et au rejet des discours déplorables de haine, du régionalisme érigé et de l'extrémisme, afin d'éradiquer tous les fléaux qui menacent notre société", a-t-il ajouté. Dans son allocution, le président de la commission de l'information et de la com-

munication au CSJ, Tahar Ahad, a mis en avant "le rôle majeur des médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle chez les jeunes à l'ère des multimédias et des open sources". Pour M. Ahad, les médias contribuent à "la diffusion des connaissances et des informations fiables qui aident les jeunes à développer leur esprit critique, d'avoir un bon discernement et de combattre les idées extrémistes, en vue de consolider les valeurs positives dans la société et de s'adapter aux avancées technologiques".

AU SOUDAN

Plus de 100 morts dans un raid sur un marché du Darfour-Nord

Le bombardement a eu lieu le jour de marché hebdomadaire de la ville, où des habitants de divers villages voisins s'étaient rassemblés pour faire leurs courses. Il a provoqué la mort de plus de 100 personnes et en a blessé «des centaines d'autres, y compris des femmes et des enfants.

Une frappe aérienne a touché un «marché hebdomadaire de la ville». Il y a également plusieurs centaines d'autres blessés. Plus de 100 personnes ont été tuées et plusieurs centaines blessés lors d'une frappe aérienne menée lundi par l'armée soudanaise sur un marché dans la ville de Kabkabiya, au Darfour-Nord, selon un groupe d'avocats pro-démocratie. L'organisation Emergency Lawyers, qui documente les atrocités commises depuis le début du conflit au Soudan, a précisé que l'attaque avait visé le marché hebdomadaire de la ville, où des habitants de villages voisins étaient venus faire leurs courses. Parmi les victimes figurent de nombreuses femmes et enfants. Kabkabiya, située à environ 180 kilomètres à l'ouest d'El-Facher, est sous contrôle des Forces de

soutien rapide (FSR) depuis mai. Selon la même source, un drone non identifié s'est écrasé et a explosé lundi soir dans le Kordofan-Nord, tuant six personnes, dont des enfants, et en blessant trois autres. À Nyala, capitale du Darfour-Sud, des frappes aériennes menées avec des barils explosifs ont touché trois quartiers résidentiels, causant des destructions et des pertes civiles. Les avocats ont dénoncé ces attaques comme une campagne d'escalade ciblant délibérément des zones densément peuplées, contredisant les déclarations affirmant que seules des cibles militaires étaient visées.

Depuis le début du conflit en avril 2023 entre l'armée régulière dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les FSR menées par le général Mohamed Hamdane Daglo, les



deux camps sont accusés de cibler délibérément les civils et de mener des bombardements indiscriminés. Cette guerre a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé plus de onze millions de personnes et engendré

l'une des pires crises humanitaires contemporaines selon les Nations unies. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'entre 7.000 et 10.000 nouvelles arrivées sont enregistrées quotidiennement

depuis ce week-end à la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, dont la plupart sont des réfugiés sud-soudanais fuyant les violences dans l'État du Nil Blanc, au Soudan.

Le HCR s'est dit «alarmé» par le récent afflux de personnes arrivant au Soudan du Sud ayant besoin de protection et d'aide, des dizaines de milliers de personnes fuyant les nouvelles violences dans les zones frontalières du Soudan.

Plus de 20.000 Soudanais des villages frontaliers ont également traversé le Soudan du Sud la semaine dernière, triplant le nombre d'arrivées quotidiennes par rapport aux semaines précédentes. La majorité des personnes déplacées sont des femmes et des enfants, ce qui souligne l'impact du conflit soudanais sur les populations vulnérables.

RACHAT DE US STEEL

Le japonais Nippon Steel fustige l'opposition politique «inappropriée» aux Etats-Unis

Le géant sidérurgique japonais Nippon Steel a jugé mercredi «inappropriée» l'opposition «politique» à son projet de racheter son rival américain US Steel, après des informations de presse faisant état d'un blocage de l'acquisition par le président Joe Biden.

«Cette transaction soutiendra la sécurité économique des États-Unis en contrant les menaces posées par la Chine. Il est inapproprié que la politique continue de l'emporter sur les véritables intérêts de sécurité nationale (américains)», a indiqué Nippon Steel dans une déclaration à l'AFP.

Joe Biden a fait part à plusieurs reprises de son opposition à la prise de contrôle d'US Steel par Nippon Steel, annoncée en décembre 2023 pour 14,9 milliards de dollars.

Selon l'agence Bloomberg, qui cite des sources proches du dossier, M. Biden a l'intention de bloquer formellement l'opération pour des raisons de sécurité nationale d'ici son départ en janvier. Il prononcera son veto après avoir reçu les recommandations de la Commission aux investissements étrangers aux États-Unis (CFIUS), attendues «le 22 ou 23 décembre» selon Bloomberg. «La position (de Joe Biden) depuis le début est qu'il est essentiel qu'US Steel soit détenu et exploité par des Américains», a simplement réagi Robyn Patterson, porte-parole de la Maison Blanche.

«Le président attend de voir ce qui ressort de la CFIUS», où l'examen du dossier «est toujours en cours», a-t-il insisté. Cette commission a pour mission d'étudier les projets d'acquisition d'une entité américaine par un investisseur étranger, afin de déterminer les possibles implications pour la sécurité nationale des États-Unis.

Le président élu Donald Trump, qui prendra ses fonctions en janvier, s'est également engagé à bloquer l'opération si elle

n'était pas approuvée d'ici son arrivée, en accord avec ses positions protectionnistes.

«Je suis totalement contre le fait qu'US Steel, autrefois grand et puissant, soit racheté par une entreprise étrangère (...) A coups d'incitations fiscales et de droits de douane, nous lui rendrons sa grandeur et sa force», a réaffirmé le magnat républicain début décembre. Des groupes d'entreprises japonais et américains avaient cependant exhorté mi-septembre

à ne pas succomber aux pressions politiques lors de l'examen du projet d'acquisition d'US Steel. En difficulté, US Steel a averti qu'en cas d'échec du rachat, il se verrait contraint de renoncer à des investissements massifs de modernisation sur plusieurs sites, au prix de plans sociaux et de possibles fermetures d'aciéries.

Suite aux informations de Bloomberg, le cours de US Steel à Wall Street s'est effondré mardi, terminant en chute de 9,68%. Le titre de Nippon Steel à Tokyo reculait

INDE

New Delhi renforce sa marine avec un nouveau navire de guerre

Le ministre indien de la Défense a assisté hier à la mise en service du dernier navire de guerre de son pays, dans un chantier naval russe, saluant une «étape importante» dans les liens avec un allié de longue date en matière de défense.

La cérémonie de mise en service de la dernière frégate multirôle furtive à missiles guidés du pays, INS Tushil, s'est tenue dans le port russe de Kaliningrad, sur la mer Baltique. «Le navire est un fier témoignage de la puissance maritime croissante de l'Inde et un jalon important dans les relations bilatérales de longue date avec la Russie», a déclaré le ministre

indien de la Défense Rajnath Singh sur X. Tushil (Bouclier) pèse 3900 tonnes et transporte «un mélange impressionnant de technologies de pointe russes et indiennes», a expliqué la semaine dernière le ministère de la Défense à New Delhi. Il a également indiqué que le navire arriverait en Inde dans un «état proche de la préparation au combat», tous les équipements russes à bord ayant déjà été testés avec succès.

Depuis le début du conflit ukrainien en février 2022, l'Inde a évité de prendre trop ouvertement parti, fournissant un soutien humanitaire à Kiev, tout en évi-

tant de condamner explicitement l'offensive de la Russie. En octobre, lors du sommet des BRICS à Kazan, le Premier ministre indien Narendra Modi a réitéré ses appels à une cessation rapide des combats lors d'une rencontre avec le président Vladimir Poutine. Ce dernier a fait l'éloge de ce qu'il a appelé le «partenariat stratégique privilégié» entre la Russie et l'Inde et s'est engagé à renforcer les liens. Narendra Modi s'est rendu à Kiev en août et à Moscou en juillet afin d'encourager les pourparlers, l'Inde se présentant comme un médiateur potentiel dans le conflit.

EN CALIFORNIE

Des milliers de personnes évacuées de Malibu, ravagée par les flammes

En Californie, des milliers de personnes évacuées de Malibu, ravagée par les flammes. Scroll back up to restore default view. Depuis lundi, l'incendie Franklin ravage les alentours de Malibu, près de Los Angeles, aux États-Unis. Des milliers de personnes ont été évacuées dans cette zone prisée par les stars et les milliardaires. Les alentours de Malibu, ville et plage des stars près de Los

Angeles dans l'ouest des États-Unis, sont ravagés par un incendie qui a conduit à l'évacuation de milliers de personnes.

Plus de 1 000 hectares, dont des résidences de luxe de cette zone prisée par les célébrités et les milliardaires, sont déjà partis en fumée, selon Cal Fire, l'agence de l'État de Californie en charge des feux de forêts. Le feu s'est déclan-

ré, lundi 9 décembre au soir, et, aidé par le vent et une végétation très sèche, ne cesse de progresser. Toutes les écoles de Malibu «seront fermées le mercredi 11 et le jeudi 12 décembre», ont fait savoir les autorités sur le compte X de la ville, appelant les «résidents et visiteurs à rester éloignés de la zone tant que le feu continue à poser une menace importante».

Plus de 700 pompiers luttent contre l'incendie, aidés par une flotte d'avions bombardiers d'eau. Selon le shérif du comté de Los Angeles, Robert Luna, 18 000 personnes et plus de 8 000 propriétés sont dans la zone touchée par l'incendie, nommé Franklin. Les hommes du shérif ont fait, lundi soir, du «porte-à-porte» pour faire évacuer les habitants.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le Mouloudia d'Alger à l'épreuve d'Al Hilal

Le Mouloudia d'Alger sera en appel, samedi soir (à partir de 20h) en affrontant la formation soudanaise d'Al Hilal Oum Dourmane, pour le compte de la troisième journée de la Ligue des champions d'Afrique au stade du 5 juillet d'Alger.

Marouane A.

Le Doyen des clubs algériens qui compte quatre points et se positionne à la seconde place du classement du groupe A, souhaite prendre le dessus sur son adversaire du jour, qui lui caracole seule en tête, avec six points. Il s'agira d'une rencontre décisive pour les deux formations et à un degré plus pour la formation algéroise qui prendra la tête du groupe en cas de succès. Les Vert et Rouge savent ce qui les attend lors de cette empoignade, et sont conscients du fait qu'il ne faudra pas laisser filer les points de cette empoignade qui restent déterminants pour la suite du parcours. En effet, un faux pas compliquera quelque peu sa situation, d'autant plus que le club se devra, ensuite, se rendre chez Al Hilal qui reçoit d'habitude en Mauritanie, en raison de la guerre au Soudan, mais qui compte transférer la rencontre face au MCA en Libye, juste pour déstabiliser les Algériens. Pour revenir à ce match, il faut savoir qu'il s'annonce très disputé entre les deux formations les plus en forme de ce groupe, eu égard, aux résultats enregistrés jusque-là. Après un nul à l'extérieur face au TP Mazembé et un succès à domicile face aux Young Africans, il est clair que le Doyen recherchera les trois points lors de ce match pour évi-

ter tout tracas et prendre option pour la qualification au prochain tour.

ZOGRANA, LE GRAND ABSENT

Le Mouloudia d'Alger devra faire lors de ce match sans son milieu de terrain, l'Ivoirien, Mohamed Zograna, blessé après avoir reçu un coup lors du précédent match face aux Young Africans. Ce dernier avait effectué une IRM qui a montré qu'il se devait d'avoir quelques jours de repos avant d'avoir des soins intensifs. Ça sera un coup dur pour le club algérois, sachant que ce dernier est un élément très important dans le groupe. Le coach, Patrice Beaumelle se devra de trouver une solution pour le remplacer. En outre, l'attaque sera le souci de l'entraîneur, sachant que le capitaine et défenseur, Abdellaoui s'était mû en sauveur lors du précédent match, alors Bayazid, auteur du deuxième match, était entré en cours du jeu. L'international, Andy Delort, se devra de se réveiller et aider son club pour prendre le dessus sur cette formation soudanaise et donc se rapprocher plus des quarts de finale. Pour cette rencontre face à Al Hilal, la CAF a choisi un trio du Bénin, avec Jindo Luis Honganadandi, comme arbitre principal et qui sera assisté de Erik Aimafo Aymar Ulrich et Kodigbo Augustine Kogmidi. **M. A.**



LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

ESS-JSK, le choc

La 13e journée de la Ligue 1 Mobilis qui aura lieu en partie, ce vendredi, sera marquée par ce choc qui opposera l'ES Sétif à la JS Kabylie, qui se jouera au stade du 8 mai 1945 de Sétif et opposera deux équipes qui jouent les premiers rôles cette saison. L'Entente qui était revenue avec les trois points du succès de son déplacement à Khenchela tentera de confirmer sur son antre, surtout qu'elle souhaite faire d'une pierre, deux coups. Elle écartera, de ce fait, un sérieux concurrent en plus d'avancer au classement général, pour tenter de terminer sur une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine. Toutefois, la mission ne s'annoncera pas facile devant une équipe de la JSK décidée, elle aussi, à se donner à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Les Canaris qui ont battu le NC Magra, sur le fil, lors de la précédente journée, se doit de revenir au moins avec le point du nul pour rester dans la course à une place honorable. De retour à la compétition, après une longue trêve, le Paradou AC se déplace à Magra où le NCM l'attendra de pied ferme. Le match qui mettra aux prises, le MC El Bayadh au MC Oran devrait être disputé entre deux équipes aux objectifs opposés. Ainsi, les gars d'El Bayadh jouent le maintien alors que les Hamraoua espèrent terminer en haut du

tableau après les grands investissements consentis par la direction. La JS Saoura qui souffle le chaud et le froid aura fort à faire à domicile face à l'ASO Chlef, qui ne veut pas revenir bredouille de ce déplacement, même si elle sait que cela ne sera pas facile. Enfin, le dernier match entre l'O Akbou et l'US Biskra sera assez spécial pour le nouveau coach d'Akbou, Mounir Zeghdoud, qui affronte son ancienne équipe, Biskra et qui espère prendre sa revanche. Trois matchs de cette journée seront reportés, à savoir, USMA-USMK CRB-CSC, ESM-MCA en raison de la participation de quatre formations algéroises aux compétitions africaines, ce week-end.

A.M.

LE PROGRAMME :

Vendredi 13 décembre :

MCEB-MCO (15h)

NCM-PAC (15h)

JSS-ASO (16h)

ESS-JSK (17h)

Samedi 14 décembre:

USB-OA (17h)

Matches reportés:

USMA-USMK

CRB-CSC

ESM-MCA

USMA

Hadji Diouf tente de calmer les esprits

L'ancien international sénégalais Hadji Diouf a pris la parole pour apaiser les tensions et présenter ses excuses après l'incident survenu lors du match entre l'AS Jaraaf et l'USM Alger, disputé dans le cadre de la 2^e journée de la Coupe de la CAF. Ce match, qui s'est terminé sur un score nul (0-0), a été marqué par des affrontements violents entre supporters à l'issue de la rencontre, laissant un goût amer à une compétition censée promouvoir le fair-play et l'unité africaine.

Dans un communiqué publié sur son site officiel, la Confédération Africaine de Football (CAF) a exprimé son inquiétude face à ces événements regrettables.

Elle a annoncé avoir transféré l'affaire aux instances compétentes pour une analyse approfondie et des investigations complémentaires.

La CAF a également réitéré son engagement à clarifier les circonstances de cet incident et à prendre des mesures appropriées pour éviter que de tels actes ne se reproduisent à l'avenir. Face à cette situation, Hadji Diouf, figure embléma-

tique du football africain, a tenu à exprimer au micro de Sport Team, son désarroi et son appel à la réconciliation :

«On est vraiment désolé pour ce qui s'est passé entre l'AS Jaraaf et l'USM Alger. On n'a pas besoin de ça pour l'Afrique. On a besoin de se donner la main et de travailler ensemble. Quand le Sénégal se qualifie en Coupe du Monde, l'Algérie le supporte à 100 % et vice-versa.»

Diouf a également souligné les relations historiques d'amitié entre les deux pays et appelé à l'apaisement :

« Je tenais à dire aux supporters des deux camps de garder la tête froide et qu'on se donne la main.

On vous souhaite plein de bonnes choses et vive l'Afrique. » Ces paroles, empreintes de sagesse et d'unité, résonnent comme un appel à dépasser les divisions et à construire un football africain exemplaire.

Reste à voir quelles mesures concrètes la CAF mettra en œuvre pour que de tels incidents ne ternissent plus l'image du sport africain.

CYCLISME (UCI AFRICA)

Madar Pro Cycling Team sacré champion d'Afrique

L'équipe Madar Pro Cycling Team a marqué l'histoire en remportant l'UCI Africa Tour après une première saison exceptionnelle au sein du peloton international, a indiqué un communiqué de l'équipe. "Ce triomphe mérité résulte d'un brillant parcours sur les scènes africaine et internationale", a ajouté le communiqué. Les succès de Madar Pro Cycling Team ont débuté par une victoire lors du Grand Prix de la ville d'Oran grâce à Nassim Saïdi, suivie par l'exploit de son coéquipier Hamza Yacine, vainqueur de quatre étapes du Tour d'Algérie, où Nassim Saïdi s'est également adjugé le maillot jaune en remportant le titre général. Le palmarès de l'équipe en Algérie s'est enrichi avec

la victoire de Hamza Amari au Grand Prix d'Alger GP d'Alger. Sur la scène européenne, Hamza Yacine a brillé en décrochant la deuxième place au GP Nogent-sur-Oise. A Oman, l'équipe a poursuivi sur sa lancée lors du Tour de Salalah, où Azzedine Lagab s'est classé troisième au général et deuxième lors de la troisième étape, tandis que Hamza Yacine s'est imposé sur les première et dernière étapes. Les coureurs de l'équipe, représentant également les couleurs nationales, ont engrangé des points cruciaux qui leur ont permis de s'assurer le titre continental. L'équipe conclut sa saison à la 1^{ère} place en Afrique et à la 48^{ème} place mondiale sur 203 équipes.

NC MAGRA

L'entraîneur-adjoint Bettira exclu un mois

L'entraîneur-adjoint du NC Magra, Idriss Bettira, a écopé d'un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) pour "propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué publié sur son site officiel. Exclu lors de la victoire décrochée le 30 novembre dernier à domicile face au MC Oran (2-1), lors de la 11^e journée, Bettira devra également s'acquitter

d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source. De son côté, le chargé des médias du MC Oran, Bachir Bou-noua, s'est vu infliger un an de suspension ferme plus 200.000 DA d'amende (interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football) à compter du 14 octobre, 2024, pour "violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des instances sportives".

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG et le Real respirent, les Reds à la peine

Le PSG s'est rassuré en remportant 3-0 mardi à Salzbourg son deuxième match de Ligue des champions cette saison, lors de la 6e journée où le Real a battu l'invaincue Bergame 3-2, grâce notamment à un but de Kylian Mbappé, sorti sur blessure.

Brest, l'autre club français en lice mardi, s'est imposé 1-0 à domicile face à Eindhoven et occupe provisoirement la cinquième place du classement de la phase de ligue, directement qualificative pour les huitièmes de finale, à quelques encablures du leader, Liverpool, qui a remporté sa sixième victoire en six rencontres à Gérone 1-0. Pour le PSG, c'est un énorme ouf de soulagement. Paris s'est à nouveau imposé en Ligue des champions. Un de ses attaquants, Gonçalo Ramos, a ouvert le score. Et les champions de France en titre occupent provisoirement la 24e place du classement, quittant enfin la zone des éliminés potentiels pour la phase à élimination directe. Ultra-dominants, les Parisiens n'ont pas totalement réglé leur manque d'efficacité, criant depuis le début de saison, mais ils s'offrent néanmoins un bol d'air frais, alors qu'ils s'enfonçaient dangereusement en période de crise. Nuno Mendes et Désiré Doué ont corsé l'addition pour Paris en deuxième période et Lucas Hernandez, absent depuis près de 7 mois après une rupture des ligaments croisés d'un genou, est entré en jeu pour la première fois cette saison. Dans une situation un peu similaire à celle de Paris, le Real Madrid, tenant du titre, a bataillé pour se défaire de l'Atalanta Bergame, leader de Serie A et encore invaincue en C1 cette saison jusqu'à mardi. Kylian Mbappé a ouvert le score

dès la 10e minute et inscrit ainsi son 50e but en Ligue des champions, mais l'attaquant français a du sortir, blessé, dès la 35e minute. Dans ce duel au sommet, les autres stars madrilènes se sont illustrées après la pause, Vinicius Jr et Jude Bellingham permettant aux Merengues de prendre le large quand Charles de Ketelaere, sur pénalty, et Ademola Lookman ont réduit le score, sans réussir à inverser le cours du match.

LIVERPOOL, LEADER ÉMOUSSÉ

Parmi les autres cadors européens, Liverpool, émoissé, s'est petitement imposé grâce à un pénalty de Mohamed Salah face à Gérone (1-0) et reste la seule équipe à avoir remporté tous ses



matchs de C1 cette saison. Derrière les Anglais, le défenseur français du Bayer Leverkusen, Nordi Mukiele a permis aux Allemands de s'imposer en fin de rencontre face à l'Inter et de chiper ainsi la seconde place du classement aux Italiens qui chutent à la 4e place. Aston Villa s'est difficilement imposé à Leipzig 3-2, mais monte sur le

podium à la troisième place. Le Bayern Munich n'a pas fait de détails à Gelsenkirchen opposé aux Ukrainiens du Shakhtar Donetsk (5-1), grâce notamment à une passe décisive et un but de son attaquant français Michael Olise et rentre ainsi parmi les huit premiers du classement. La sixième journée de Ligue des champions se pour-

suit mercredi avec le choc entre la Juventus et Manchester City qui n'a remporté qu'une seule partie sur ses neuf dernières sorties, toutes compétitions confondues. Dortmund, 7e, accueille le Barça, 6e et Arsenal, délogé des huit premières places provisoires (10e), reçoit Monaco qui le suit directement au classement (11e).

FIorentina

Intervention réussie pour Bove

"L'intervention concernant Edoardo Bove a été couronnée de succès. Edoardo a contacté le club il y a peu et l'a informé qu'il allait bien et qu'il devrait encore se soumettre au protocole post-opératoire avant de pouvoir quitter l'hôpital dans les prochains jours", a indiqué la Fiorentina dans son communiqué publié en début de soirée.

Selon notamment la Gazzetta dello Sport et Sky Sport, l'intervention s'est déroulée dans la matinée de mardi à l'hôpital

Careggi de Florence où le joueur italien de 22 ans est hospitalisé depuis son accident cardiaque.

"Il s'agit d'un dispositif provisoire, laissant dans quelques mois la possibilité de passer à une version définitive ou à un dispositif plus léger", précise le quotidien sportif italien.

Le 1er décembre, Bove s'était effondré à la 16e minute du match opposant la Fiorentina à l'Inter Milan. Après l'arrêt du match et l'intervention sur le terrain des services de secours

devant ses coéquipiers et adversaires sous le choc, il avait été admis en soins intensifs.

Les examens avaient permis rapidement d'exclure "des lésions graves du système nerveux central et du système cardio-respiratoire".

Bove pourrait à terme se retrouver dans la situation de l'international danois Christian Eriksen, victime d'un arrêt cardiaque durant le premier match de son équipe à l'Euro-2021.

Après la pause d'un défibrillateur, Eriksen avait pu

repandre sa carrière huit mois plus tard, mais pas avec l'Inter Milan, club avec lequel il était sous contrat au moment de son malaise cardiaque.

En Italie, un défibrillateur est un dispositif qui est une contre-indication à la pratique du football professionnel. Mais cet appareil est autorisé dans d'autres championnats, comme en Angleterre où Eriksen a rebondi après la résiliation de son contrat d'abord à Brentford de janvier à juin 2022, puis à Manchester United.

CAMBODGE

Coulibaly, un Ivoirien devenu joueur cambodgien

Lors du match d'ouverture du Championnat de l'Asie du Sud-Est, le Cambodge a fait jeu égal avec la Malaisie le 8 décembre (2-2). Et ce, grâce à Abdelkader Coulibaly, qui a inscrit le premier but des Cambodgiens pour sa toute première titularisation avec son pays d'adoption au Morodok Techo National Stadium de Phnom Penh.

Et voilà une histoire qui ne passera pas inaperçue dans le monde du foot. Le résultat prometteur pour les guerriers d'Angkor, souvent battus par les Malaisiens, a permis à Abdel Kader Coulibaly de prendre la lumière pour ses premiers pas en équipe nationale. Une équipe qui a été créée en 1933 et a rejoint la Fifa en 1953. Son tout premier match officiel en

1956 s'était soldé par une lourde défaite face à la Malaisie (9-2). En 2023, le Cambodge pointait à la 179e place du classement Fifa.

Abdelkader Coulibaly, qui vient de l'est de la Côte d'Ivoire, est un vrai globe-trotteur du foot. Né il y a 31 ans à M'Bahiakro, il a joué au pays, en Roumanie, au Sénégal, en Indonésie, sans compter

son passage par le Cameroun. C'est un ami qui lui parle du Cambodge après un test non concluant en Malaisie.

Abdelkader Coulibaly joue au ISI Dangkor Senchey FC, un club fondé il y a huit ans, dont l'emblème est un éléphant, ça ne s'invente pas ! Il a aussi évolué dans le club de la police. Et à l'Asia Euro United à son arrivée en 2018.

FRANCE

La DNCG valide la gestion de l'OM

Bonne nouvelle pour Marseille. L'OM est passé devant le gendarme financier du football français. Sans surprise, l'actionnaire Frank McCourt a fait le nécessaire pour que les comptes soient à l'équilibre malgré la saison très difficile de l'année dernière. La DNCG a apprécié aussi les efforts du club en termes de baisse de la masse salariale. L'OM a tout de même décalé plusieurs de ses dépenses transferts à l'année prochaine donc une qualification en Ligue des champions pour la saison prochaine est primordiale. Mais on se dirige vers une absence de mesure de la part de la DNCG à l'encontre de l'OM. Une bonne nouvel-

le... au cas où Marseille veut ajuster son recrutement en janvier. L'année dernière à pareille époque, le gendarme financier du football français s'était prononcé pour un encadrement de la masse salariale à l'encontre du club phocéien, qui s'était montré rassurant malgré les sanctions infligées. Mais que peut viser l'OM lors du prochain mercato hivernal, qui ouvre ses portes le 1er janvier prochain? Ces dernières heures, le nom de Paul Pogba revient en haut du panier, encore plus depuis qu'Adrien Rabiot a relancé publiquement le débat après la victoire marseillaise à Saint-Étienne dimanche.

FC BARCELONE

Olmo pourrait partir

Vent de panique en Catalogne. Le journal catalan Mundo Deportivo rapporte que Dani Olmo, arrivé au FC Barcelone cet été contre 47 millions d'euros, pourrait quitter le club dès cet hiver si celui-ci ne parvient pas à inscrire auprès de la Liga d'ici la fin du mercato hivernal. C'est ce qu'indiquerait une clause inscrite dans son contrat signé en août. En effet, Dani Olmo n'a pu être inscrit auprès de la Liga que jusqu'au 31 décembre, grâce à la blessure de longue durée d'Andreas Christensen, qui laissait ainsi libre sa place parmi les joueurs enregistrés. Une situation complexe pour le FC Barcelone, toujours en difficulté avec le fair-play financier mis en place dans le championnat espagnol. En signant en août dernier, l'international espagnol avait d'ailleurs accepté de n'être enregistré qu'une saison sur les cinq de son contrat, compte tenu de la situation du club. Le feuilleton autour de son inscription avait déjà eu lieu

lors du mercato estival, Dani Olmo ayant manqué les deux premières journées de Liga, une faute de forme physique et l'autre pour des raisons administratives donc. La blessure de Christensen a permis de résoudre temporairement la situation, qui se renouvelle à l'hiver. La clause ajoutée ensuite dans son contrat stipule que si le joueur n'est pas enregistré à l'une des fenêtres suivantes, il peut quitter Barcelone et signer gratuitement dans n'importe quel autre club. Le FC Barcelone se voudrait tout de même rassurant concernant son inscription, bénéficiant entre autres d'une confiance aveugle du joueur, qui souhaite triompher au Barça. Le contrat de sponsoring conclu avec Nike, qui doit être ratifié par l'assemblée des socios, et d'autres revenus commerciaux devraient permettre au Barça de se remettre dans les clous du fair-play financier et d'inscrire donc Dani Olmo mais aussi son coéquipier Pau Víctor.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3		■				■		
4								■
5			■					
6				■				
7		■					■	
8					■			
9								■
10			■					
11				■				
12						■		

HORIZONTALEMENT

- A. Fait partie des travaux de la terre.
- B. Actinium au labo. Cap sur la boussole. Poudre en cartouche.
- C. Office religieux. Travaille sur le tapis vert. Proposition de choix.
- D. Combats singuliers. Donc divisible par deux.
- E. Tendue pour écouter. Franchis le seuil.
- F. Bas de gamme. Grenouille arboricole.
- G. Remis à une autre place. Entouré d'un mur.
- H. Marchera. Écrivain français (Victor). Mannequin.

VERTICALEMENT

- 1. Comme du poulet à l'indienne.
- 2. Réduire le temps prévu.
- 3. Sortie de l'ombre après plusieurs mois. Cela serait préférable.
- 4. Renouvellera sa confiance.
- 5. Pige ou berge. Barre oblique sur le clavier.
- 6. Manche avec des reprises. Endroit déterminé.
- 7. Épreuve sportive.
- 8. Volcan actif. Père du Nom de la rose.
- 9. Il crée des chapeaux.
- 10. Pendant. Cuit à la broche.
- 11. Préfixe novateur. Acteur français.
- 12. Machins choses. Abréviation scolaire.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALGÉRIENNE	APPRECIER LA VALEUR	AIDE	JUGE MUSULMAN	BLESSER	IL N'Y A PERSONNE DEVANT LUI
VAINQUEUR	FADEUR	BIOTITE, S'IL EST NOIR	CAP AU SUD	GAMIN DÉLURÉ	DO USÉ
ACROBATE					
CLIMAT PESANT					QUI A UN RAPPORT AVEC LES LABOURS
BRONZE				PRENDRAI LA DIRECTION	
GENS CONNUS					
ADVERBE					DANS LA GAMME
AMPOULE À BASSE CONSOMMATION					BON PETIT LOUP
ESPÈCE DE FLÛTE	FABRIQUER DE TOUTES PIÈCES				
		PLAQUE SÈCHE	DOUX ÉCHANGES	PESÉES AVEC L'EMBALLAGE	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
		L'ART DES INGÉNIEURS		ÎLE DU DANEMARK	EN LES
TERRE À SEIGLE DU MASSIF CENTRAL				IL MOUSSE EN ITALIE	
POUAH !					
	L'ERBIUM POUR LE CHIMISTE		EFFET QUI FAIT SIFFLER		
	MÉTAL ABRÉGÉ		CÔTIER DU NORD		
D'UN CHEF-LIEU					
DÉRAISONNABLE					
ELLE EST IMPOSSIBLE À CANALISER			QUI N'EST PAS SANS SITUATION		




SUDOKU

2					6	4		
1		4		2	7			
						5		6
		3		9			1	
	8		1				3	2
		2		3			5	
						7		5
6		5		1	4			
7					3	1		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASPE	BABIL	BOSSE	BUIS	CEINTURE	CIVIERE	CRITERE	CUISTOT	ECHÉ	ETAU		
FABRICANT	GOUPIL	INSPERE	JOURNÉE	LIERRE	LOURDAUD	MATINÉE	OUBLI				
PAUPIETTE	RAND	RESIDU	SACRIFICE	SAUVAGE	SECATEUR	SEPT	SNOB	STERILET	VITE		
B	D	E	F	M	S	T	B	E	J	B	C
R	U	C	T	A	O	A	H	O	T	O	I
U	A	I	E	T	B	C	U	E	S	N	V
E	D	F	S	I	E	R	L	V	E	S	I
T	R	I	L	N	N	I	I	S	A	L	E
A	U	R	S	E	R	T	P	C	B	G	R
C	O	C	E	E	E	E	U	U	A	T	E
E	L	A	T	I	R	R	O	R	A	N	D
S	A	S	P	E	L	E	G	S	E	P	T

FORUM INTERNATIONAL SUR « LE CINÉMA ET LA MÉMOIRE » :

Nécessité de valoriser les œuvres engagées

Les participants au Forum international sur «le Cinéma et la Mémoire», dont les travaux ont pris fin mardi à Alger, ont appelé à investir dans la distribution et la promotion de films qui renforcent le cinéma de résistance dans divers domaines, pour consacrer les valeurs de la culture nationale.

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé, à l'hôtel l'Aurassi, la cérémonie de clôture des travaux de ce Forum international placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et organisé par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de novembre par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC).

Le comité scientifique du forum a appelé, à ce propos, à «maintenir la continuité de cette manifestation en élargissant les domaines de débat», avec pour thème de la prochaine édition «le cinéma et la diplomatie culturelle : le rôle de la soft power dans les transformations actuelles».

Il a recommandé de «s'ouvrir sur les expériences du cinéma de résistance dans d'autres pays, en accueillant un cinéma de résistance en tant qu'invité d'honneur à chaque édition et le cinéma de résistance palestinienne comme invité d'honneur de la prochaine édition». Le comité a également plaidé, dans ses recommandations, pour «le renforcement du cinéma de résistance dans divers domaines et la valorisation des œuvres engagées dans le domaine du cinéma et de la mémoire, qui visent à diffuser la conscience libératrice et à mettre en lumière les causes justes dans le monde». Il a appelé aussi à «encourager la formation de groupements cinématographiques pour briser le monopole mondial du cinéma par des sociétés cinématographiques occidentales qui promeuvent des contenus coloniaux», et ce, dans le souci de «créer une immunité culturelle nationale face aux contraintes du cinéma mondial». En revanche, le comité a appelé à «restaurer le patrimoine cinématographique national au service de l'histoire et de la mémoire nationale et à le protéger de la disparition et de l'ou-



bli», et à «œuvrer à la restitution des archives cinématographiques et historiques à l'étranger et à les rendre accessibles aux chercheurs et aux professionnels du cinéma». Dans le domaine des technologies modernes, le comité a appelé à «la création d'une banque numérique de la production audiovisuelle et cinématographique algérienne liée à la mémoire, et à veiller à la sécurité culturelle, en élargissant l'utilisation de la numérisation et destechologies modernes dans le domaine du cinéma et de la mémoire, de la production à la distribution et à la projection». Les travaux du Forum international sur «le Cinéma et la mémoire» (9-11 décembre) ont été marqués par la participation de chercheurs et de spécialistes de 16 pays, dans divers domaines tels que le cinéma, l'histoire et les médias audiovisuels, et des professionnels du cinéma.

R. C.

A SKIKDA

Le film «Tayara Safra» de Hadjer Sebata ouvre la semaine du film historique

Le film «Tayara Safra» (l'avion jaune), de la réalisatrice algérienne Hadjer Sebata, a ouvert la semaine du film historique dont le coup d'envoi a été donné mardi après-midi au cinéma El Alia de Skikda, à l'occasion du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. La projection de ce film de 42 minutes a rencontré un écho remarquable auprès du public qui a assisté à l'ouverture de cette manifestation en présence du wali de Skikda, Saïd Akhrouf, de la réalisatrice Hadjer Sebata et de la comédienne Fatiha Soltane. «Tayara Safra», qui dépeint les pratiques odieuses et inhumaines perpétrées par le colonialisme durant la glorieuse Révolution, raconte l'histoire d'une fille algérienne nommée Djamilia qui a perdu son frère lors d'un bombardement de «l'avion jaune», un avion de guerre de couleur jaune utilisé par les français durant cette période pour lâcher des bombes sur les Algériens. Hadjer Sebata a tenu à préciser, dans une déclaration à l'APS, que ce film «ne raconte pas une histoire vraie, mais une histoire imaginaire». Le chef du service des arts et des lettres de la direction de la culture, a indiqué, quant à lui, que

cette manifestation culturelle a été organisée en commémoration du 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, tout en relançant l'activité cinématographique dans la wilaya de Skikda après la réouverture de la salle de cinéma El Alia, restaurée et réhabilitée après une longue fermeture. L'inauguration de cet événement, qui durera jusqu'au 17 décembre, a également été marquée par deux expositions, la première consacrée à de photos de films, organisée en coordination avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, et la seconde présentant des équipements et des appareils utilisées dans la cinématographie, en coopération avec l'association de cinéma «Claquettes». Tout au long de cette semaine dédiée au film historique, les amoureux du septième art auront l'occasion de visionner plusieurs films historiques tels que «Le citoyen Pierre Chaulet» de Saïd Mehdaoui, «Les murmures de l'aube» de Kamel Rouini, «Pierre Clément, cinéma et Révolution» d'Abdenour Zahzah, «Laâlam» (le drapeau) d'Ahmed Aggoune et «Souvenirs sanglants» de Mourad Bouamrane.

Le rôle du cinéma dans la promotion des destinations touristiques soulignée

Les participants au colloque national sur «La couverture journalistique des activités touristiques entre fonction promotionnelle et vision informative», organisé mardi à l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella», ont mis en lumière le rôle important que joue le cinéma dans la promotion des destinations touristiques.

Lors de cette rencontre, organisée par l'équipe de recherche sur l'utilisation de la communication intégrée pour promouvoir les destinations touristiques algériennes, en collaboration avec le département des sciences de l'information et de la communication, le Dr Ghaoui Abdelilah, du même département, a expliqué que le cinéma en tant que vecteur médiatique majeur peut contribuer fortement à attirer les touristes vers l'Algérie. Il a ajouté qu'une

personne peut découvrir le mode de vie culturel et social d'un pays en le visitant physiquement après avoir vécu une expérience immersive grâce à un film.

Il a également souligné que le film cinématographique peut, à travers certaines techniques comme les transitions temporelles et spatiales, mettre en valeur des aspects matériels, sociaux ou naturels attrayants, captivant le spectateur et suscitant son admiration pour un lieu et ses habitants, au point de vouloir le visiter pour le découvrir de près.

De son côté, la Dr Ibtissem Rais, directrice du laboratoire d'analyse et de modélisation des médias dans les domaines de l'histoire, de l'économie, de la société et de la politique à l'université d'Oran 1, a indiqué que le cinéma occupe la première place parmi les moyens de promotion touristique dans la plu-

part des pays du monde». Elle a ajouté que les films cinématographiques, même de manière indirecte, ont réussi à mettre en avant les potentialités touristiques de nombreux pays, en suscitant une image mentale positive chez le spectateur à travers des scènes montrant la culture locale, le mode de vie, la gastronomie, l'hospitalité, ainsi que les paysages naturels pittoresques et l'infrastructure du pays.

Elle a également noté que l'Algérie possède une expérience significative dans le domaine de la production cinématographique et des espaces de tournage, et qu'elle pourrait valoriser et exploiter cette expertise en relançant l'industrie cinématographique.

Pour sa part, le Dr Rabah Ammar, directeur du département des sciences de l'information et de la communication de

l'université d'Oran 1, a déclaré que ce colloque national a été programmé pour mettre en exergue l'importance des médias, sous toutes leurs formes, dans la promotion des activités touristiques en Algérie, conformément à la vision des autorités publiques visant à développer ce secteur et à diversifier l'économie nationale.

Il a ajouté que le département des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Oran 1 soutient cette promotion médiatique en formant les étudiants, notamment en master, et en les encourageant à traiter des sujets liés au journalisme touristique dans leurs mémoires. Il a également mentionné l'importance de les inciter à entreprendre dans le domaine, notamment en créant des startups spécialisées dans la promotion touristique.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

RÉUNI HIER SOUS LA PRÉSIDENTE DU PREMIER MINISTRE

LE GOUVERNEMENT S'EST PENCHÉ SUR PLUSIEURS DOSSIERS

Le gouvernement a examiné hier, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, plusieurs textes et communications portant sur le secteur des assurances, le contrôle de l'urbanisme, l'amélioration des services publics, la distribution des produits pétroliers, entre autres indique un communiqué des services du Premier ministre. Il a ainsi discuté du projet de loi relatif aux assurances, à la lumière des directives données par le Président de la République lors du Conseil des ministres du 22 mai dernier. L'Exécutif veut renforcer la gouvernance et la régulation dans

ce secteur et élargir son champ de compétence, afin de permettre la prise en charge des différents risques nouveaux et émergents, ainsi que l'amélioration des services fournis aux assurés, notamment en consacrant la vente à distance de produits d'assurance et l'assurance digitale. Le gouvernement a également entendu une communication sur le contrôle de l'urbanisme et la problématique des constructions inachevées, qui a permis d'aborder plusieurs axes stratégiques, visant à renforcer la conformité des projets et d'assurer un développement harmonieux des espaces urbains,

offrant ainsi un environnement urbain moderne, fonctionnel et durable aux citoyens, tout en préservant l'identité architecturale nationale. Par ailleurs, le gouvernement a entendu une communication sur l'amélioration et la modernisation des services publics relevant du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Enfin, Le gouvernement a poursuivi l'examen du cadre réglementaire relatif aux activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, visant à encourager la concurrence et à promouvoir le professionnalisme dans ce domaine.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 // N°968 // PRIX 20 DA

RABAH YOUNES

De l'Algérie au sommet du Muay Thai mondial

Enfant d'une petite ville algérienne où les infrastructures sportives étaient inexistantes, Rabah Younes a construit son propre chemin, guidé par une passion indéfectible pour le Muay Thai. Aujourd'hui, il est le premier combattant algérien à intégrer ONE Championship, la plus grande organisation mondiale d'arts martiaux, et il aspire à décrocher le titre de champion du monde.

DES DÉBUTS MODESTES ET AUTODIDACTES

Rabah Younes a grandi dans une petite ville en Algérie où les salles de sport dédiées aux arts martiaux n'existaient pas. « Il n'y avait aucune infrastructure pour m'entraîner. Je regardais des vidéos sur YouTube et j'ai créé une petite salle de sport chez moi. Je m'entraînais seul », raconte-t-il.

Face à ces limitations, il décide de quitter sa ville natale pour s'installer à Alger, où il trouve davantage d'opportunités. Mais la capitale n'offre pas un chemin facile : « Je devais tout faire par moi-même. Je m'entraînais dur et je travaillais pour financer ma vie et mes entraînements. » Malgré les défis, Rabah persévère.

Après avoir déménagé à Alger pour chercher de meilleures opportunités, il participe à une compétition régionale où son talent brut attire l'attention de Mehdi Zatout, une figure emblématique du Muay Thai franco-algérien. Impressionné par sa détermination et son potentiel, Zatout invite Rabah à des stages intensifs pour perfectionner sa technique. « Mehdi a été un mentor pour moi.

Il m'a appris à canaliser mon énergie, à affiner mes mouvements, et à croire en mon potentiel », explique Rabah. Cette rencontre marque un tournant décisif dans sa carrière,



re, lui ouvrant des portes qu'il n'aurait jamais imaginées.

Rabah enchaîne ensuite les victoires. Avec un palmarès impressionnant de 13 victoires sans défaite, il attire l'attention des organisateurs de ONE Championship, la plus grande organisation mondiale d'arts martiaux.

LA CONSÉCRATION À ONE CHAMPIONSHIP

À Dubaï, Rabah jongle entre un emploi à plein temps et des entraînements rigoureux. Son acharnement paie lorsqu'il commence à se faire un nom au Moyen-Orient, attirant l'attention des organisateurs de ONE Championship. Son premier combat dans cette organisation prestigieuse lui offre un défi de taille : affronter une superstar thaïlandaise avec un préavis très court. « Ils m'ont dit que si je battais cet adversaire, j'obtiendrais un contrat exclusif avec ONE Championship. » Rabah Younes relève le défi avec brio, remportant le combat par KO au premier tour dans une performance spectaculaire. Depuis, il continue de briller. Il y a quelques semaines, il a battu l'américain Eddie Abasolo, mul-

tiple champion, lors d'un combat intense qui a été élu meilleur de la soirée. « Tout le monde a été choqué par ma performance », se réjouit-il, affirmant qu'il se sent désormais « sur la bonne voie, étape par étape, vers le titre mondial, Insha'Allah ». Rabah décrit son style de combat comme basé sur une pression constante et une domination mentale de l'adversaire. « J'aime imposer mon rythme », explique-t-il. Ses techniques de prédilection incluent les genoux puissants, les coups de pied bas pour affaiblir ses adversaires, les teeps pour contrôler la distance et les coups de coude, armes redoutables dans le Muay Thai.

DES VALEURS FAMILIALES COMME MOTEUR

Rabah attribue une grande partie de son succès aux valeurs inculquées par sa famille. « Ma famille m'a appris l'importance de la discipline, de l'humilité et de la foi en Dieu. Ces valeurs me soutiennent chaque jour, avant mes entraînements et mes combats », confie-t-il. Il souligne également l'importance des prières de ses proches : « Ils prient toujours pour moi, et cela me

donne la force de continuer, même dans les moments les plus difficiles. »

Premier algérien à intégrer ONE Championship, Rabah Younes aspire à devenir une source d'inspiration pour les jeunes de son pays. « Mon objectif principal est de devenir champion du monde et de montrer aux jeunes Algériens que tout est possible avec de la persévérance », déclare-t-il.

Aux aspirants combattants, il prodigue ce conseil : « Croyez en vos rêves et ne vous laissez jamais décourager par les échecs. Le chemin est difficile, mais avec du travail acharné, de la patience et de la discipline, tout est possible. Trouvez de bons mentors, restez fidèles à vos valeurs, et n'oubliez jamais pourquoi vous avez commencé ce voyage. »

Avec une carrière en plein essor et un objectif clair de décrocher la ceinture de champion mondial, Rabah Younes incarne l'espoir et la détermination. Parti d'une petite ville sans salle de sport jusqu'au sommet du Muay Thai mondial, il prouve qu'aucun obstacle n'est insurmontable pour ceux qui osent rêver grand.

Aïda Mouni

SONELGAZ DE BEJAÏA

17 VILLAGES DE LA COMMUNE D'EL KSEUR RACCORDÉS AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL

La Sonelgaz de Bejaïa a procédé à la mise en service du réseau de gaz naturel à plus de 776 foyers de la région d'Ait Garret, relevant de la commune d'El Kseur, d'un réseau de distribution de 84 Km et qui a coûté 360 000 000.00 DA, nous dit madame Laidi Ghnima, chargée de communication à la direction de distribution de Bejaïa.

L'extension du réseau de gaz naturel à Ait Garret est une excellente nouvelle pour les habitants, leur offrant davantage de confort, et ce projet a touché plusieurs villages, à savoir, Iheddaden, Ichekfiouen, Ibouhathmen, Ait Sidi Ahmed, Taourirt n'Said Arabe, Slim, Ibarissen, Laazib Oussagou, Akham El Gharss, Tizi Ougdal, Ath Youcef, Ait Smail, Tibila, Tighilt Emezir, Aguemoune Ali Ouyidir, Ait Abdellah et Ouhri Mehrene. La cérémonie a été organisée en présence du secrétaire général de la wilaya de Bejaïa, des autorités locales et de la société civile. « Cela démontre l'intérêt que l'État accorde au développement des différents secteurs à l'instar de l'énergie, et ce, à l'échelle locale et nationale » nous explique notre interlocutrice. Par ailleurs, la direction de distribution de Bejaïa a raccordé depuis le début de l'année, au 30 novembre 2024, plus de 18 000 nouveaux clients au réseau de gaz naturel, ce qui donne un total de 224 512 clients alimentés en gaz naturel à travers la wilaya de Bejaïa, et ce, via les différents programmes de raccordements. Une journée porte ouverte a été organisée également le jour même au niveau du Taourirt n'Said Arabe où des professionnels de la Sonelgaz ont donné des conseils nécessaires aux nouveaux clients pour l'utilisation de cette énergie en toute sécurité.

I.Mehdaoui

SAISIE DE PLUS DE 12 QUINTAUX DE CANNABIS EN PROVENANCE DU MAROC

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec divers services de sécurité, ont réussi à déjouer une tentative d'introduction de 12 quintaux et 31 kilogrammes de kif traité à travers les frontières avec le Maroc. Selon le bilan hebdomadaire de l'ANP, 1,6 kilogramme de cocaïne et 1 235 506 comprimés psychotropes ont également été saisis lors d'autres opérations menées à travers le territoire national. Par ailleurs, dans les régions de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Illizi, les détachements de l'ANP ont arrêté 596 individus. Ils ont également saisi 49 véhicules, 384 groupes électrogènes, 337 marteaux-piqueurs, ainsi que cinq détecteurs de métaux. Des quantités importantes de mélange brut d'or et de pierres, des explosifs, du matériel de détonation et des équipements destinés à l'exploitation illégale de l'or ont aussi été confisqués. Dans d'autres opérations, 23 individus ont été arrêtés. Quatre fusils de chasse, 21 940 litres de carburant, 83 quintaux de tabac, et 21,30 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation ont été saisis. En outre, les garde-côtes ont mis en échec des tentatives de migration clandestine le long des côtes nationales, sauvant 480 personnes à bord d'embarcations artisanales. Parallèlement, 20 migrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

